



# Anciens combattants Canada

Budget des dépenses  
2002-2003

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

## Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

**Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement** présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

**Partie II – Le Budget principal des dépenses** étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

**Partie III – Le Plan de dépenses du ministère** est divisé en deux documents :

- 1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont déposés au printemps, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.
- 2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par  
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2002

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la  
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)  
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943  
Site Internet : <http://publications.tpsgc.gc.ca>

No. de catalogue BT31-2/2001-III-49

ISBN 0-660-61847-8



# ANCIENS COMBATTANTS

2002-2003  
Budget des dépenses

Partie III - Rapport sur les  
plans et les priorités

Approuvé :

---

L'honorable Rey D. Pagtakhan, C. P., député  
Ministre des Anciens Combattants





# Table des matières

<b>Sommaire</b>	i
<b>Messages</b>	1
Message du Ministre	1
Message du président du TACRA	3
Déclaration de la direction	4
<b>Raison d'être</b>	5
<b>Résultats stratégiques, plans et priorités</b>	10
Programmes de prestations et de services	11
Programme de défense des droits relatifs aux pensions	25
Programme « Le Canada se souvient »	28
Administration ministérielle	33
Programme du Tribunal des anciens combattants (révision et appel)	37
<b>Organisation</b>	40
Structure de responsabilisation du portefeuille des Anciens	
Combattants	40
Résultats stratégiques et secteurs d'activités	41
Dépenses prévues du Portefeuille	42
<b>Annexes</b>	43
Tableau 1 : Sommaire des dépenses d'immobilisation, par programme et par secteur d'activité	43
Tableau 2 : Renseignements sur les dépenses des grands projets d'immobilisations	43
Tableau 3 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert	45
Tableau 4 : Sources des recettes non disponibles	47
Tableau 5 : Coût net des programmes pour l'année budgétaire	48
Tableau 6 : Initiatives réglementaires	49
Tableau 7 : Initiative d'amélioration des services	50
Tableau 8 : Stratégie de développement durable	51
Tableau 9 : Gouvernement en direct	52
Tableau 10 : Fonction de contrôleur moderne	53
Tableau 11 : Initiative de coordination des soins de santé	54
Tableau 12 : Initiative pour la prévention des chutes	55
Liste des lois et règlements	56
<b>Références</b>	60





## Sommaire

Ce document décrit non seulement ce que nous faisons mais, d'une façon plus significative encore, la façon dont nous avons l'intention de tenir nos engagements envers les anciens combattants canadiens et leurs familles.

Ce document décrit les plans et les priorités du portefeuille des Anciens Combattants pour 2002-2003. Il définit nos résultats stratégiques, nos résultats escomptés et les activités connexes pour l'année à venir et informe les organismes d'anciens combattants et le grand public non seulement sur ce que nous faisons mais, d'une façon plus significative encore, sur la façon dont nous avons l'intention de tenir nos engagements envers les anciens combattants canadiens et leurs familles.

### Faits saillants pour 2002-2003

Outre le fait de poursuivre et d'améliorer les activités de programme continues, le portefeuille des Anciens Combattants concentrera ses efforts, en 2002-2003, sur les points suivants :

- Proposer des changements de politique pour améliorer les services offerts aux clients actuels et aux clients ayant un accès limité aux programmes.
- Travailler, dans le cadre de partenariats avec le ministère de la Défense nationale, pour améliorer l'accessibilité aux services cliniques de santé mentale destinés aux anciens combattants admissibles et aux membres actifs des





---

Forces canadiennes atteints d'une maladie psychologique ou souffrant d'une blessure résultant du service militaire.

- Offrir une façon efficace et fiable de trouver l'information liée aux programmes et aux services concernant les aînés, au niveau des gouvernements fédéral et provinciaux.
- Améliorer la qualité de vie et le niveau de soins des clients atteints de démence.
- Élaborer un programme d'assurance de la qualité qui permettra d'évaluer les activités liées aux services aux clients.
- Rénover l'Hôpital Sainte-Anne.
- Améliorer l'efficacité du traitement des demandes grâce à la mise en oeuvre du Système fédéral de traitement des demandes de soins de santé.
- Procéder à une restauration majeure du Monument commémoratif du Canada à Vimy et d'autres sites commémoratifs en Europe.
- Accroître la capacité du Ministère en matière de politique stratégique afin de pouvoir traiter les nouveaux dossiers et de soutenir ses relations et sa contribution au programme plus vaste d'élaboration des politiques du gouvernement.
- Évaluer le Programme des pensions d'invalidité des anciens combattants.
- Élaborer un plan ministériel d'amélioration du service pour répondre au Sondage national sur la satisfaction des clients de juin 2002.
- Améliorer les communications internes et externes.
- Chercher des méthodes et des procédures novatrices pour améliorer l'efficacité du Tribunal des anciens combattants (révision et appel) et le service qu'il offre à ses clients.





**Au cours de la prochaine année, nous intensifierons nos efforts au chapitre de la promotion de la santé et de la prestation de soins de qualité. Nous nous emploierons en outre à répondre aux nombreux besoins de nos clients en matière de santé.**

## **Messages**

### **Message du Ministre**

Le Canada est un pays bienveillant, magnanime et pacifique. Notre qualité de vie est en grande partie attribuable aux hommes et aux femmes qui servent notre pays en temps de guerre et en temps de paix. Le respect que la population canadienne voue aux anciens combattants et aux membres de leurs familles est directement lié à leur contribution exceptionnelle à l'édification du Canada, à la défense de la liberté et à la quête de la paix dans le monde.

Le portefeuille des Anciens Combattants a établi des priorités et adopté des stratégies pour soutenir les objectifs du gouvernement du Canada, c'est-à-dire assurer une meilleure qualité de vie à ses citoyens et rappeler les réalisations et l'histoire de notre pays. Nous entendons veiller au bien-être et à la reconnaissance de nos anciens combattants et de nos autres clients, et sensibiliser les Canadiens et les Canadiennes à notre grande histoire et aux sacrifices consentis par nos compatriotes au cours des opérations militaires ainsi que des missions d'aide humanitaire et de maintien de la paix.

Notre portefeuille est considéré comme un chef de file en matière d'excellence du service. Conformément à notre modèle de service axé sur le client, nous continuerons d'aider nos clients à vivre en bonne santé et à conserver leur autonomie. Nous verrons à adapter nos programmes et à améliorer nos services pour







répondre aux besoins changeants et de plus en plus complexes de tous nos clients, c'est-à-dire les anciens combattants canadiens du temps de guerre, les anciens combattants et les membres actifs des Forces canadiennes, leurs familles et d'autres civils admissibles.

Au cours de la prochaine année, nous intensifierons nos efforts au chapitre de la promotion de la santé et de la prestation de soins de qualité. Nous nous emploierons en outre à répondre aux nombreux besoins de nos clients en matière de santé. Cela pourrait déborder le cadre de notre portefeuille et s'étendre à d'autres administrations. Lorsque nous élaborons ou modifions des programmes, des lignes de conduite et des mesures qui ont une incidence sur la vie de nos clients, nous nous fondons sur des données de recherche sérieuses.

Notre ministère a beaucoup investi dans les technologies de pointe pour permettre au personnel d'accéder plus facilement à l'information sur les clients et de donner un meilleur service. Nous étudions divers moyens de moderniser les programmes et les services à l'intention des clients des FC, notamment les programmes de transition et de réadaptation. Nous chercherons de nouvelles occasions de travailler en collaboration et d'échanger sur les pratiques exemplaires et des méthodes innovatrices pour le bien-être de nos anciens combattants, de nos clients et de leurs familles, ainsi que d'autres Canadiens.

Notre vision et nos plans sont fondés sur les expériences du passé, sur une évaluation réaliste des ressources actuelles et surtout, sur la détermination de notre personnel à offrir des programmes et des services viables et de haute qualité à nos clients.

Dans le Rapport 2002-2003 sur les plans et les priorités, nous expliquons comment nous travaillerons avec nos partenaires - les organisations d'anciens combattants, le secteur bénévole, les fournisseurs de soins de santé, nos collègues fédéraux, provinciaux et territoriaux et d'autres intervenants - afin d'atteindre l'excellence au chapitre des prestations d'invalidité et des soins de santé, et de rappeler les réalisations passées et présentes ainsi que les sacrifices des Canadiens et des Canadiennes qui ont servi et qui servent encore notre pays.

L'honorable Rey D. Pagtakhan, C.P., député  
Ministre des Anciens Combattants





À travers l'histoire, le Tribunal a toujours assumé le rôle de l'« ami de l'ancien combattant ». Il s'agit d'un rôle que nous jouons avec fierté.

## Message du président du TACRA

Au cours des dernières années, le Tribunal s'est principalement concentré sur ce qu'on pourrait décrire comme étant des questions d'efficacité. Bien qu'une telle concentration est compréhensible, elle ne peut pas et ne doit pas être la seule mesure de succès. Le fait de mettre un accent si prononcé sur la façon de faire face aux nombreuses nouvelles demandes risque de brouiller notre vision. L'expérience nous a enseigné que les anciens combattants traditionnels ont tendance à parler doucement et à se plier presque trop facilement à l'autorité. Nous risquons de ne pas entendre ces voix. Nous rendons hommage à ces hommes et à ces femmes lorsque nous reconnaissons les sacrifices auxquels ils se sont prêtés sur des champs de bataille dans des régions lointaines. Nous leur rendons également hommage lorsque nous reconnaissons que leur service au Canada et à ses alliés constitue l'expression ultime de l'abnégation de soi de l'être humain. Ces anciens combattants méritent clairement tout notre appui et notre générosité. À travers l'histoire, le Tribunal a toujours assumé le rôle de l'« ami de l'ancien combattant ». Il s'agit d'un rôle que nous jouons avec fierté. C'est notre rôle de voir à ce que les anciens combattants reçoivent tous les avantages auxquels ils ont droit, même s'ils ne le demandent pas ou s'ils le demandent trop doucement. La manière la plus certaine de garantir ceci est d'avoir un tribunal canadien robuste et autonome qui veille aux meilleurs intérêts de ces clients. Nous nous souviendrons d'eux.

Brian Chambers, président  
Tribunal des anciens combattants  
(révision et appel)





## Déclaration de la direction

Nous soumettons, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur les plans et les priorités (RPP)* de 2002-2003 d'Anciens Combattants Canada (ACC) et du Tribunal des anciens combattants (révision et appel) (TACRA).

À notre connaissance, les renseignements :

- décrivent fidèlement les mandats, plans, priorités, stratégies et résultats escomptés clés du Portefeuille;
- sont conformes à la politique et aux instructions du Conseil du Trésor et aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités*;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents.

Nous sommes satisfaits des méthodes et procédures d'assurance de la qualité qui ont été suivies en vue de l'établissement du *Rapport sur les plans et les priorités*.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la *Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR)* sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.



Larry Murray, Sous-ministre  
Anciens Combattants Canada

le 18 février, 2002



Brian Chambers, président  
Tribunal des anciens combattants  
(révision et appel)

le 15 février, 2002





## Raison d'être

Le portefeuille des Anciens Combattants a été créé pour donner un sens, un but et une réalité à l'engagement du Canada envers les anciens combattants. Le Portefeuille reconnaît le courage des personnes qui nous ont légué ce patrimoine et ont ainsi permis à notre nation de s'épanouir.

Les réussites du Canada en temps de guerre et dans ses fonctions de maintien de la paix dans le monde entier ont influé directement sur son développement en tant que pays indépendant ayant une identité propre. La contribution des Canadiennes et des Canadiens à la paix et à la sécurité mondiales a été chèrement payée si l'on tient compte des vies sacrifiées, des espoirs déçus et de la santé maintes fois perdue.

Le portefeuille des Anciens Combattants a été créé pour donner un sens, un but et une réalité à l'engagement du Canada envers les anciens combattants. Le Portefeuille reconnaît le courage des personnes qui nous ont légué ce patrimoine et ont ainsi permis à notre nation de s'épanouir. Les exigences, les préférences et les attentes de nos clients et de leurs familles façonnent directement la qualité soutenue ainsi que le caractère opportun des avantages et des services que nous offrons à ceux et celles qui ont servi et servent encore notre pays.

### Notre mandat

**Anciens Combattants Canada** fournit des avantages et des services aux Canadiens admissibles qui ont servi leur pays en temps de guerre et de paix, y compris pendant des activités de maintien de la paix, et perpétue le souvenir de leurs réalisations et de leurs sacrifices pour la défense de la liberté.





---

**Le Tribunal des anciens combattants (révision et appel)** a la compétence exclusive pour examiner et rendre décision sur les demandes de révision et tous les appels interjetés auprès du Tribunal en vertu de la *Loi sur les pensions*, de la *Loi sur les allocations d'ancien combattant* ou toute autre loi adoptée par le Parlement.

Pour la liste complète des pouvoirs législatifs, veuillez consulter la page 56.

## Notre mission

Offrir des services et des avantages axés sur le client qui soient exemplaires et adaptés aux besoins des anciens combattants, de nos autres clients et des familles de ceux-ci de manière à reconnaître les services qu'ils ont rendus au Canada et à graver dans la mémoire de tous les Canadiens le souvenir de leurs réalisations et de leurs sacrifices.

## Notre vision

Fournir un service exemplaire qui honore les réalisations de nos anciens combattants et de nos autres clients et les sacrifices qu'ils ont consentis.

## Nos valeurs

Le portefeuille des Anciens Combattants reconnaît l'importance des contributions de nos hommes et femmes pour l'édification de la nation canadienne et rend hommage aux sacrifices qu'ils ont consentis pour la défense de la liberté et du maintien de la paix dans le monde. Tout en leur exprimant la reconnaissance profonde du Canada, nous nous efforçons d'agir selon les principes nobles qu'ils ont défendus.

L'intégrité, le respect, le service, la responsabilité, le travail d'équipe et l'équilibre sont illustrés dans les avantages et les services que nous offrons à nos clients.

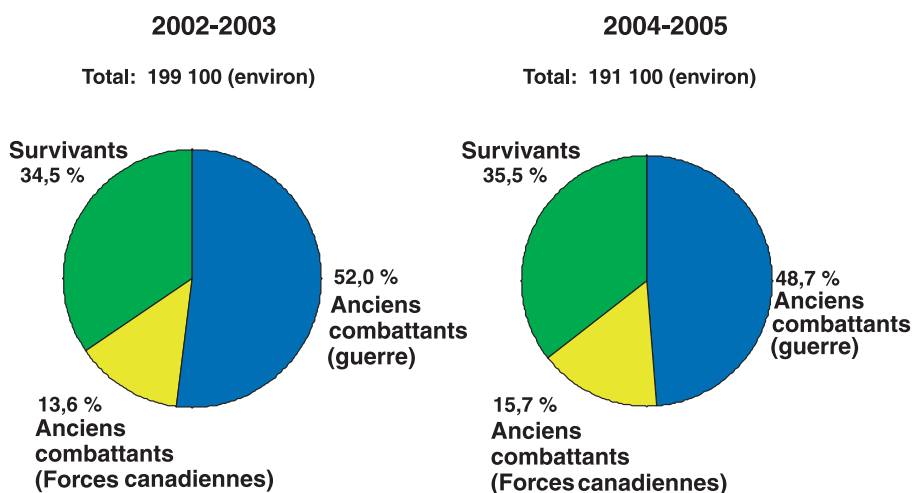
## Notre famille de clients

Anciens Combattants offre des services de qualité à tous ceux et celles qui contribuent aux efforts militaires, de maintien de la paix et humanitaires du Canada pour assurer et maintenir la paix dans le monde. Notre famille de clients comprend des anciens combattants de la guerre, des anciens combattants et des membres actifs des Forces canadiennes, des membres de la Gendarmerie royale





## Clients du portefeuille des Anciens Combattants



du Canada, certains anciens combattants alliés et des civils ainsi que les survivants et les personnes à charge de ces clients.

Les Canadiens et la communauté internationale se joignent à nous pour rendre hommage à ceux et celles qui servent notre pays grâce au programme « Le Canada se souvient ». Chaque année, nous répondons à des milliers de demandes d'information sur nos programmes, nos services et nos activités.

De 2002 à 2005, le nombre total de nos clients restera relativement stable, diminuant d'environ 4 p. 100. Le nombre d'anciens combattants devrait diminuer d'environ 10 p. 100 (et passer de 103 508 à 93 126 personnes) et le nombre de survivants devrait diminuer d'environ 1 p. 100 (et passer de 68 624 à 67 936 personnes); par contre, le nombre d'anciens combattants des Forces canadiennes devrait augmenter d'environ 10 p. 100 (et passer de 27 017 à 30 077 personnes).

### Notre engagement

Notre Portefeuille touche directement la vie de milliers de clients et de Canadiens tous les jours, par l'entremise de différents services, avantages et activités commémoratives. Nos programmes répondent à l'obligation du Canada d'offrir des services et des avantages de haute qualité aux anciens combattants de façon à tenir notre engagement de rendre hommage au service des anciens combattants et de les indemniser pour les sacrifices qu'ils se sont imposés.





Nous fournissons une indemnisation pour les privations résultant d'invalidités et la perte de revenus, des services sociaux et de santé novateurs, de l'aide juridique professionnelle ainsi que la reconnaissance des réalisations et des sacrifices consentis par les Canadiens pendant les périodes de guerre et de conflit. Le Ministère s'acquitte de ses responsabilités grâce à ses divers programmes, notamment ceux des pensions d'invalidité, des allocations d'ancien combattant, des soins de santé, des services de représentation et de conseils juridiques et des activités de souvenir ainsi que la révision et l'appel des demandes de pensions d'invalidité et d'allocations.

## Notre approche

Notre approche du service à la clientèle repose sur des services de soins personnalisés, une autodétermination axée sur des faits et les choix éclairés des clients, l'accès à des services de gestion des cas, l'habilitation du personnel et la création de partenariats efficaces.

## Nos défis

Au cours de l'année prochaine et des années à venir, Anciens Combattants soutiendra le Canada et l'aidera à relever les défis liés à la prestation des services et des avantages aux Canadiens.

Nous participerons aux activités internationales visant à contrer le terrorisme en revoquant la pertinence de nos programmes et de nos services pour ce qui est de l'admissibilité et de la gamme de services offerts à nos clients des Forces canadiennes. Nous réviserons également nos activités du souvenir afin d'assurer qu'elles reflètent non seulement les sacrifices que nos anciens combattants de la guerre ont consentis, mais également ceux consentis par nos anciens combattants et clients des Forces canadiennes.

Le nombre de nos clients diminuera à un rythme relativement faible et constant au cours des prochaines années. Toutefois, la complexité qui caractérisera la prestation de nos services augmentera en raison du caractère unique et divergent des besoins de nos deux principaux groupes de clients : les anciens combattants de guerre vieillissants ainsi que les anciens combattants et les membres actifs des Forces canadiennes. Ces clients auront besoin de services de soins de santé améliorés, plus attentifs et d'une assistance individuelle plus personnalisée de la part de notre personnel. Notre approche du service axé sur le client optimisera l'accès à notre gamme complète de programmes et à celle des organismes provinciaux et locaux.





---

Le Portefeuille trouvera des façons novatrices de veiller à ce que la communauté internationale reconnaisse la contribution de nos anciens combattants et de nos gardiens de la paix. Le recours à la nouvelle technologie nous permet d'offrir à nos clients des options de service facilitant l'accès à nos programmes économiques, de pensions d'invalidité, de santé et de souvenir.

Nous partagerons notre expertise dans le domaine de la prestation de services de soins de santé aux aînés avec d'autres ministères et organismes pour améliorer la qualité de vie des aînés. Nous partagerons aussi notre expertise avec nos partenaires internationaux et nationaux dans le domaine de la présentation et de la préservation des monuments et des sites des champs de bataille, d'une part, et de l'élaboration de matériel d'apprentissage novateur et interactif sur les sacrifices et les contributions de nos anciens combattants et de nos gardiens de la paix, d'autre part.







---

Résultats  
stratégiques,  
plans et priorités  
2002-2003

---



## Résultat stratégique

Offrir des prestations et des services favorisant l'autonomie, une qualité et un niveau de vie acceptables aux anciens combattants canadiens de guerre, aux anciens combattants et membres actifs des Forces canadiennes, aux civils et aux membres de leurs familles admissibles en reconnaissance des sacrifices consentis pour notre patrie.

### **Programme de prestations et de services**

**Total des dépenses prévues  
2 177,4 millions de dollars**

## Programmes de prestations et de services

Anciens Combattants Canada s'efforce d'atteindre des résultats. Nos programmes de pensions, d'allocations et de soins de santé sont conçus pour offrir à nos clients une gamme complète d'prestations et de services.

Nos **programmes de pensions et d'allocations** offrent aux clients admissibles des pensions d'invalidité, des indemnités de prisonnier de guerre, des allocations spéciales, des allocations d'ancien combattant, d'autres avantages financiers ainsi que des prestations de survivant et de personne à charge. Nos services comprennent ce qui suit : counseling, aide à la préparation des demandes, aide juridique gratuite pour les appels, examens médicaux, décisions, paiements, gestion des comptes et réponses aux demandes de renseignements.

Nos **programmes de soins de santé** sont novateurs et conçus pour prévoir l'évolution des besoins des clients admissibles et l'adaptation. Il peut s'agir d'assurer une transition en douceur vers la vie civile ou vers un environnement institutionnel approprié. Nos initiatives en matière





de promotion de la santé et du bien-être visent à aider nos clients et les aînés canadiens à rester autonomes aussi longtemps que possible.

Les autres programmes sont les suivants : Programme pour l'autonomie des anciens combattants, avantages de traitement et autres avantages liés à la santé et soins de longue durée.

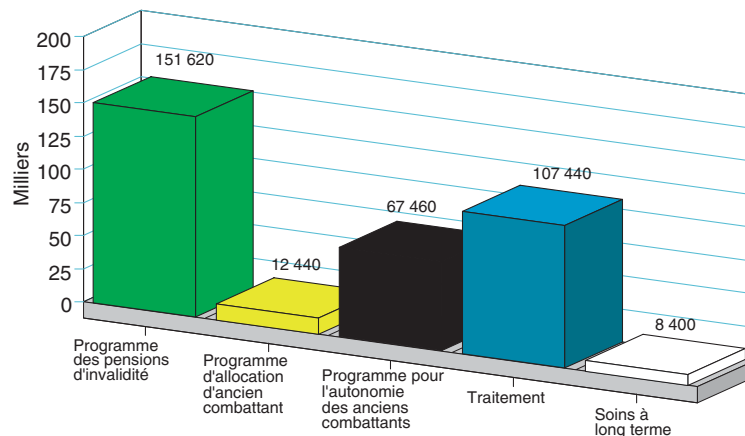
Le Programme pour l'autonomie des anciens combattants aide nos clients à rester en bonne santé et autonomes, chez eux ou dans leur collectivité. Les clients admissibles reçoivent des avantages de traitement qui ne sont pas offerts dans le cadre d'un régime provincial d'assurance-maladie et les bénéficiaires de pensions d'invalidité ont droit à des traitements pour leur(s) affection(s) ouvrant droit à pension. Les soins de longue durée en établissement sont offerts aux clients admissibles dans les établissements de soins communautaires ou à l'Hôpital Sainte-Anne.

## Défis

Nous sommes conscients de la nécessité de nous adapter à l'évolution des besoins de nos clients. Pour relever ce défi, nous maintiendrons l'excellence des services que nous offrons aux anciens combattants de guerre et nous renforcerons les services destinés aux anciens combattants des Forces canadiennes, et ce, en améliorant globalement l'exécution de nos programmes de soins de santé et de pensions d'invalidité.

### Prévision du nombre de clients, par programme\* - 2002-2003

Prévision, mars 2003



\* Les clients peuvent recevoir des avantages de plusieurs programmes.





Au cours de l'an prochain, nos priorités seront d'améliorer et d'accroître les services offerts aux anciens combattants des Forces canadiennes; d'améliorer continuellement l'exécution de nos programmes de soins de santé et de notre approche pour un service axé sur le client; de rénover l'Hôpital Sainte-Anne et favoriser sa mise en valeur à titre de centre d'expertise dans les soins aux personnes âgées; et d'effectuer une révision fondamentale du processus des pensions d'invalidité afin de répondre aux préoccupations des clients et d'apporter des améliorations continues.

## Résultats pour 2002-2003

En reconnaissance des sacrifices consentis pour la patrie, nous offrons à nos clients des avantages et des services qui contribuent à leur santé et à leur bien-être financier, mental, physique et social. Les **huit résultats escomptés** ci-dessous ainsi que les activités connexes nous permettront d'atteindre le résultat stratégique des Programmes de prestations et de services :

- **Indemnisation des sacrifices consentis pour la patrie**
- **Amélioration du niveau de vie de base**
- **Services et programmes axés sur le client offerts de façon opportune, équitable et uniforme**
- **Autonomie des clients et mode de vie sain**
- **Optimisation de la santé**
- **Soins appropriés dans le lieu le plus propice**
- **Amélioration de la qualité de la vie**
- **Soins de qualité au terme de la vie**

## Premier et deuxième résultats escomptés

- **Indemnisation des sacrifices consentis pour la patrie**
- **Amélioration du niveau de vie de base**

## Principaux partenaires

- Organisations d'anciens combattants
- Ministère de la Défense nationale
- Gendarmerie royale du Canada
- Organismes communautaires de bénévoles à travers le Canada





## Activités connexes

En plus d'offrir les avantages prévus dans le cadre du Programme des pensions d'invalidité et du Programme des allocations d'ancien combattant, nous veillerons à ce que l'exécution des programmes d'indemnisation et de soins de santé réponde à l'évolution des besoins des clients et ce, en apportant des modifications aux politiques suivantes, à l'appui des points ci-dessous :

- *Projet de loi C-41* (L.C. (de) 2000, chapitre 34) : faciliter l'offre des prestations de retraite aux anciens combattants et aux membres actifs admissibles des Forces canadiennes et l'offre de tous les avantages destinés aux anciens combattants aux groupes de civils qui ont servi outre-mer en soutien étroit des efforts de guerre.
- Permettre aux anciens combattants et aux membres actifs des Forces canadiennes de bénéficier d'un ensemble amélioré d'avantages de soins de santé et de services. Ces modifications amélioreront aussi la couverture actuelle des soins de santé pour les anciens combattants au revenu admissible et les handicapés de guerre.
- Améliorer la coordination avec nos partenaires pour ce qui est de la prestation des services de pension et de soins de santé, y compris avec la Gendarmerie royale du Canada et le Régime d'assurance-revenu militaire (RARM) du ministère de la Défense nationale.

Nous répondrons à la décision de la Cour d'appel de l'Ontario sur le recours collectif Authorson. Cet appel de la demande de dommages et intérêts monétaires de montants administrés par la Couronne au nom des anciens combattants a été plaidé en octobre 2001. Le tribunal n'a pas encore rendu sa décision. La requête de jugement sommaire sur le deuxième point (« succession ») devrait être entendue dans un avenir rapproché.

Nous améliorerons la capacité du secteur bénévole pour appuyer l'amélioration des programmes, des services et des politiques du gouvernement et, en collaboration avec la Légion royale canadienne et d'autres organismes bénévoles, nous participerons aux projets suivants :





- « *Définition et examen des besoins en logement pour les anciens combattants et les personnes âgées* » (projet) : on procédera à des études et à des analyses pour permettre à la Légion royale canadienne et à ACC de mieux comprendre les besoins en logement à venir des anciens combattants et des personnes âgées.

- « *Élaboration de la politique sur l'autonomie* » : ACC et ses partenaires du secteur bénévole participeront à des projets contribuant à améliorer l'élaboration des politiques dans le domaine de la vie autonome.

Le projet de la **Table des invalidités et des lignes directrices sur l'admissibilité** est en cours. Il permettra de mieux satisfaire la clientèle par l'entremise d'une plus grande qualité, équité et uniformité des décisions liées à l'évaluation et à l'admissibilité. Des lignes directrices sélectionnées sur l'admissibilité seront mises en place en 2002-2003. L'élaboration du système est en cours.

## Troisième résultat escompté

- **Services et programmes axés sur le client offerts de façon opportune, équitable et uniforme.**

### Principaux partenaires

- Organisations d'anciens combattants
- Santé Canada
- Défense nationale
- Gendarmerie royale du Canada
- Ministères provinciaux et territoriaux des soins de santé
- Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits (Santé Canada)
- Organismes communautaires de bénévoles aux quatre coins du Canada





## Activités connexes

ACC, en collaboration avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et la Défense nationale, poursuivra son travail en vue de trouver une solution aux questions soulevées dans le rapport de la **Table ronde nationale sur les questions touchant les anciens combattants autochtones** et des recommandations des membres des Premières nations à la Table ronde nationale. Un processus distinct similaire à cette Table ronde nationale est actuellement utilisé pour aborder les préoccupations des anciens combattants métis et des Indiens non inscrits.

Le **projet du continuum des services** facilitera la prestation de services et d'avantages aux anciens combattants vieillissants, aux anciens combattants et aux membres actifs admissibles des Forces canadiennes, et leur intégration à la vie civile; le projet aidera le Canada à mieux comprendre les handicapés et les personnes âgées, et à mieux répondre à leurs besoins en matière de santé.

Le **projet Anciens Combattants Canada - Forces canadiennes (ACC - FC)** rehausse le partenariat et les activités de coordination avec le ministère de la Défense nationale (MDN) par l'entremise d'initiatives liées à des questions législatives et de principe, aux services à la clientèle et aux programmes d'avantages (y compris des points concernant des préoccupations en matière de santé mentale et de traitement) et au passage de la vie militaire à la vie civile des membres des FC. Ces activités incluent notamment :

- Collaboration avec le MDN afin de maintenir les opérations du Centre MDN/ACC pour le soutien des militaires blessés ou retraités et de leurs familles.
- Gestion du Service d'aide d'ACC pour les anciens combattants des FC et leurs familles qui ont besoin d'un service de counseling professionnel.
- Offre de soutien sous forme de services de secrétariat exécutif au Conseil consultatif sur les Forces canadiennes d'ACC, et au comité directeur ACC-MDN.





- Utilisation du portail des FC comme entrepôt de données pour les clients des FC et les autres membres du personnel intéressés.
- Sensibilisation accrue au sein des FC concernant nos programmes, nos politiques, nos services et nos avantages, par l'entremise d'une plus grande présence d'ACC sur les bases militaires; de séances d'information

MDN-FC; de la mise en oeuvre de projets pilotes destinés à assurer une transition sans heurts du MDN à ACC; d'activités d'apprentissage complètes visant à faire mieux connaître à notre personnel les besoins des FC; et de l'offre d'information aux membres actifs des FC et leurs familles, aux anciens combattants des FC et leurs familles, et aux membres de la Réserve.

Anciens Combattants Canada et le ministère de la Défense nationale (MDN) ont signé un protocole d'entente qui définit les termes applicables au **Projet pilote sur les services cliniques en santé mentale**. Ce projet pilote conjoint prévoit la prestation de services cliniques en santé mentale destinés aux anciens combattants et aux membres actifs des FC. Ce projet prévoit :

- Évaluer et traiter les clients souffrant de maladies psychologiques ou de blessures résultant de leur service militaire et en assurer le suivi.
- Développer le projet de l'Hôpital Sainte-Anne au Centre de soutien pour trauma et stress opérationnels d'Halifax et aux autres Centres STSO afin de leur permettre d'offrir ces services spécialisés aux anciens combattants des FC au nom d'ACC.
- Étudier les propositions d'organismes cliniques communautaires visant à offrir ces services aux clients d'ACC et du MDN.

En tant que ministre directeur d'Info-aînés, et en collaboration avec six ministères fondateurs, nous avons guidé l'élaboration et le lancement du site Web **Info-aînés Canada**. Ce portail propose un moyen efficace et fiable de trouver de l'information sur des







programmes et des services des gouvernements fédéral et provinciaux destinés à aider les aînés canadiens, leurs familles, les fournisseurs de soins et les organismes d'aide. On peut accéder au site Web directement par l'adresse suivante : [www.aines.gc.ca](http://www.aines.gc.ca) ou par le portail *Renseignements et points d'accès aux services pour Canadiens* du site Web du gouvernement du Canada, soit [www.canada.gc.ca](http://www.canada.gc.ca). En 2002-2003, l'amélioration du site permettra ce qui suit :

- Technologie Internet avancée, notamment aides audiovisuelles pour aider les personnes âgées à surmonter les difficultés physiques lorsqu'elles consultent le site (par ex., vision limitée).
- Présentation de l'information des gouvernements fédéral et provinciaux par événement principal et par changement modifiant le mode de vie, notamment retraite, deuil ou nécessité de recevoir des soins à domicile ou en établissement.
- Projets pilotes dans le cadre du partenariat canadien pour les aînés, rassemblant les trois niveaux de gouvernement et le secteur des bénévoles, destinés à améliorer les services offerts aux personnes âgées.



**L'Initiative des soins aux personnes atteintes de démence** est conçue pour améliorer la qualité de vie des anciens combattants et des aînés atteints de démence et les soins qui leur sont offerts en :

- travaillant avec le personnel dans les sites d'accès en priorité aux quatre coins du pays pour s'assurer que ce dernier est préparé, formé et supervisé comme il se doit dans le modèle résidentiel des soins aux personnes atteintes de démence.
- cherchant des méthodes novatrices pour administrer les soins aux personnes atteintes de démence dans les installations d'accès en priorité et en donnant cette information au personnel de toutes les installations par l'entremise de publications électroniques.





- partageant les pratiques exemplaires en matière de soins aux personnes atteintes de démence dans les installations d'accès en priorité et en publiant les résultats de l'examen des publications d'ACC.
- encourageant les sites d'accès en priorité à assumer de nouveaux rôles et à offrir des services d'action communautaire spécialisés qui pourraient leur permettre d'être reconnus comme des centres d'excellence et des chefs de file dans les soins aux aînés atteints de démence, aussi bien à l'échelle nationale que communautaire.
- travaillant en étroite collaboration avec les ministres provinciaux de la Santé, les organismes d'anciens combattants et les organismes nationaux, régionaux et locaux, comme la Société Alzheimer du Canada pour faire progresser le programme des soins aux personnes atteintes de démence.
- terminant les projets d'évaluation des conseillers dans cinq installations où il y a des lits d'accès en priorité. Les évaluations se traduisent par des initiatives sur place destinées à améliorer les méthodes opérationnelles et de soin.
- élaborant un programme d'action communautaire pour appuyer les soins aux anciens combattants et aux aînés atteints de démence.

Le **Programme d'assurance de la qualité** comprendra des volets d'assurance de la qualité et d'amélioration de la qualité afin de mesurer et de soutenir le rendement des normes et des politiques nationales. Ce programme permettra à la direction et au personnel de tous les niveaux de travailler en étroite collaboration pour évaluer les activités du service à la clientèle en :

- abordant les processus et les mesures du rendement des fonctions liées à l'approche pour un service axé sur le client, à savoir réception, sélection, évaluation du conseiller de secteur et de l'infirmière, et planification des soins.
- validant les outils et les processus d'assurance de la qualité utilisés dans deux sites pilotes.
- assurant la promotion du Programme d'assurance de la qualité auprès de la direction et du personnel afin de garantir qu'il est compris et soutenu par l'organisation et qu'il fait l'objet de l'engagement nécessaire.





- définissant les possibilités d'amélioration des processus de gestion des cas dans le cadre de l'ASAC, aux niveaux national, régional et du district.
- mettant en oeuvre le Programme d'assurance de la qualité à l'échelle nationale, y compris les structures de responsabilisation, dans le cadre de l'Initiative d'amélioration des services.

Notre quête pour trouver un traitement plus efficace des demandes a donné lieu à l'élaboration du projet des **Systemes fédéraux de traitement des demandes de soins de santé**, qui devrait être mis en oeuvre à l'automne 2003. Le projet portera sur les points suivants :

- Aspects liés au traitement des demandes dans le cadre du Programme pour l'autonomie des anciens combattants (PAAC) et des programmes de traitement pour Anciens Combattants Canada.
- Plus grande souplesse pour les clients grâce à l'inclusion au contrat du traitement des paiements dans le cadre du PAAC.
- Traitement complet des demandes de soins de santé pour la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et traitement de toutes les demandes de soins de santé hors garnison pour le ministère de la Défense nationale (MDN); réduction du chevauchement des tâches dans l'élaboration du système, soit des économies de 20 millions de dollars pour ACC et ses deux partenaires.
- Provision d'information de gestion détaillée pour améliorer la gestion des programmes de santé.
- Capacité supplémentaire pour les ministères participants de mettre l'accent sur leurs compétences fondamentales tout en sous-traitant le traitement des demandes au secteur privé.





- Processus de paiement plus souple pour les clients grâce à l'amélioration des documents et des méthodes de facturation.

## Résultats escomptés quatre à huit

- **Autonomie de la clientèle et mode de vie sain**
- **Optimisation de la santé**
- **Soins appropriés dans le lieu le plus propice**
- **Amélioration de la qualité de vie**
- **Soins de qualité au terme de la vie**

## Principaux partenaires

- Organisations d'anciens combattants
- Santé Canada
- Gendarmerie royale du Canada
- Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits (Santé Canada)
- Ministères provinciaux et territoriaux de soins de santé
- Défense nationale
- Industrie Canada

## Activités connexes

Outre l'exécution et la prestation constantes des avantages et des services dans le cadre du Programme d'autonomie des anciens combattants et des prestations de traitement et autres avantages relatifs aux services de santé, nous mettrons l'accent sur un nombre d'activités.



L'Hôpital Sainte-Anne, qui se trouve à l'ouest de Montréal, est le dernier hôpital fédéral qui relève encore d'Anciens Combattants Canada.

Cet établissement de soins de longue durée accueille actuellement quelque 560 anciens combattants et civils admissibles. Les activités prévues à l'Hôpital Sainte-Anne sont les suivantes :





- Début d'un projet de rénovation et de modernisation de 67,7 millions de dollars qui permettra d'améliorer l'établissement (pour en savoir plus, consultez la rubrique *Renseignements sur les dépenses des grands projets d'immobilisations*, à la page 43).
- Maintien de la qualité des services offerts aux bénéficiaires anciens combattants pendant les rénovations.
- Offre de services en santé mentale aux anciens combattants ayant servi pendant la guerre, aux anciens combattants des Forces canadiennes et à leurs familles à la clinique de santé mentale de l'Hôpital Sainte-Anne; ces services sont élaborés en collaboration avec le ministère de la Défense nationale.
- Promotion de l'Hôpital Sainte-Anne comme centre d'expertise dans les soins aux aînés.
- Encouragement d'un partenariat entre l'Hôpital Sainte-Anne et la province du Québec.

Nous contribuerons à l'autonomie et à l'amélioration de la qualité de la vie de nos clients grâce à la **promotion de la santé** et ce, en collaborant avec Santé Canada, pour offrir une **Initiative pour la prévention des chutes** de quatre ans, définissant des stratégies efficaces de



prévention des chutes pour les anciens combattants et les aînés. Les chutes ont souvent une incidence grave sur l'autonomie et la qualité de la vie. Elles peuvent en outre être très coûteuses pour le système de soins de santé. Nos stratégies amélioreront nos connaissances et nous aideront à réduire le nombre et la gravité des chutes, et permettront d'élaborer des produits et des interventions stratégiques au niveau communautaire. Cette initiative est importante pour nos clients et pour la population canadienne vieillissante (pour en savoir davantage, voir la page 55).

En outre, nous établirons un partenariat avec Industrie Canada et la Légion royale canadienne (Légion) dans le cadre du **Projet d'amélioration de l'accès à l'information sur la santé**. Cette initiative permet à nos clients d'avoir accès à des ordinateurs, à Internet et à de l'information afin de les aider à prendre des décisions éclairées sur leur santé.





Ce projet soutient aussi nos objectifs de Gouvernement en direct. L'information sur la santé continuera à être diffusée à nos clients par l'entremise de partenariats avec des filiales sélectionnées de la Légion dans plusieurs provinces.

Notre secteur de politique est en cours de remaniement afin de mieux répondre à la promotion de la santé et aux besoins de réadaptation au moment de la libération des membres des Forces canadiennes et de leurs familles. Nous renforcerons les partenariats avec le ministère de la Défense nationale et nous mettrons en place une approche nationale et coordonnée pour ce qui est des politiques et des programmes destinés à assurer la promotion de la santé et la réadaptation afin de garantir la réintégration réussie des militaires dans la société civile.

La **Stratégie des soins en établissement** propose un cadre permettant de s'assurer que les besoins actuels et à venir en matière de soins de longue durée des anciens combattants seront satisfaits comme il se doit. Les principes directeurs de la stratégie comprennent l'observation de la compétence provinciale tout en garantissant le statut prioritaire des anciens combattants et une réponse opportune à l'évolution des besoins des anciens combattants.



Les activités prévues incluent l'organisation d'une réunion sur les pratiques exemplaires en matière de soins de longue durée (automne 2002) à Victoria (Colombie-Britannique); l'application, à l'échelle nationale, de l'initiative à domicile concernant les anciens combattants ayant servi outre-mer; et l'affectation de lits supplémentaires à l'intention des clients admissibles dans le cadre du projet de gestion des listes d'attente pour les anciens combattants ayant servi outre-mer.

Nous procéderons aussi à des recherches pour soutenir l'amélioration de la prestation des services aux clients et participer à des questions de principe plus vastes à l'échelle nationale. Les activités porteront sur des recherches au sujet du service à la clientèle dans les





---

domaines de la prestation de soins, de la promotion de la santé et de la santé mentale; sur les politiques dans le domaine des soins à domicile à l'échelle nationale; une recherche médicale dans les nouveaux domaines de la santé pour soutenir les secteurs opérationnels; et un soutien statistique des opérations.







## Résultat stratégique

Protéger les droits des clients d'Anciens Combattants Canada au moyen de l'offre de services professionnels de représentants juridiques dans les cas d'appels liés aux allocations et aux pensions d'invalidité.

**Programme de défense des droits relatifs aux pensions**  
**Total des dépenses prévues**  
**7,7 millions de dollars**

## Programme de défense des droits relatifs aux pensions

Le Programme de défense des droits relatifs aux pensions est offert par le Bureau de services juridiques des pensions. Ce programme fournit des conseils juridiques et de représentation aux anciens combattants et aux autres clients admissibles qui ont obtenu une décision défavorable ou partiellement favorable relative à la pension, une évaluation insatisfaisante ou une décision de première instance relative à l'allocation, ou qui veulent obtenir une décision d'appel finale relative à l'allocation d'ancien combattant. Le Bureau représente également les membres actifs des Forces canadiennes et les clients de la Gendarmerie royale du Canada dans leur recours concernant des décisions concernant leur demande de pension d'invalidité liée au service.

Le Bureau de services juridiques des pensions, seul ou en collaboration avec d'autres organisations comme la Légion royale canadienne, représente environ 95 p. 100 des anciens combattants et des autres clients admissibles qui se présentent devant le Tribunal des anciens combattants (révision et appel). Le nombre de clients représentés chaque année dépend du résultat des décisions au niveau de la première demande.







## Résultats pour 2002-2003

- **Informers les clients du processus et de leurs droits**
- **Préparation et représentation professionnelle des cas**
- **Amélioration du service**

### Premier résultat escompté

- **Informers les clients du processus et de leurs droits**

#### **Activités connexes**

Des services de counseling continuent d'être offerts par un avocat-conseil du Bureau de services juridiques (BSJP) à tous les clients qui envisagent de demander la révision ou l'appel d'une décision défavorable ou partiellement favorable relative au droit à pension ou l'évaluation d'une décision relative à la pension rendue au premier palier, ou qui demandent un appel définitif d'une décision concernant l'allocation d'ancien combattant.

### Deuxième résultat escompté

- **Préparation et représentation professionnelle des cas**

#### **Activités connexes**

Le Bureau de services juridiques des pensions continuera de porter appui à ses clients par les moyens suivants :

- Préparation des cas et représentation des clients.
- Information aux clients de leurs droits et du processus de révision et d'appel.
- Révisions et commentaires par les pairs sur les cas présentés par le Bureau de services juridiques des pensions et révision de la décision finale par la haute direction afin de garantir la qualité et le professionnalisme de la préparation et de la représentation des cas.
- Évaluation détaillée de la préparation et de la représentation des cas par la haute direction afin de garantir la qualité et le professionnalisme.





- Révision des décisions, à la demande des clients, et, lorsqu'on perçoit qu'il y a eu une erreur de fait ou de droit dans un cas donné, les clients sont conseillés pour ce qui est de leurs droits de porter la cause devant une instance supérieure.

## Troisième résultat escompté

- **Amélioration du service**

### Activités connexes

En consultation avec notre clientèle, un certain nombre de normes de service axé sur le client ont été élaborées afin d'aborder la qualité de la prestation des services. Les progrès seront évalués en regard de ces normes afin d'en mesurer la conformité et, le cas échéant, des mesures seront prises dans les domaines qui doivent être améliorés. De plus, des ressources seront affectées plus près de nos clients.





## Programme « Le Canada se souvient »

Le Programme « Le Canada se souvient » préserve le souvenir des réalisations et des sacrifices de nos anciens combattants et gardiens de la paix pour tous les Canadiens. Pour ce faire, le Ministère remet des décorations et des citations, organise des pèlerinages et des cérémonies, finance des funérailles et des inhumations, entretient les monuments commémoratifs, gère les sites ouverts au public, fait participer la société à des projets de commémoration, dirige et soutient les activités de la Semaine des anciens combattants, fournit des produits et du matériel d'apprentissage pour informer le grand public et tient à jour le Mémorial virtuel de guerre du Canada.

### Résultats pour 2002-2003

- **Reconnaître la contribution des anciens combattants, de leur vivant et après leur mort**
- **Entretenir, préserver et présenter les richesses du Canada en matière de commémoration, car elles sont des symboles de l'identité nationale**
- **Participer plus activement aux activités de souvenir**
- **Mieux connaître et mieux faire connaître la contribution de ceux et celles qui ont servi le Canada en temps de guerre et de paix**

**Résultat stratégique**  
Sensibiliser le public aux réalisations et aux sacrifices des Canadiens et Canadiennes qui se sont battus pour défendre la liberté et à le rendre plus reconnaissant de l'importance historique de ces réalisations pour l'épanouissement du Canada en tant que nation.

**Total des dépenses prévues pour le Programme « Le Canada se souvient »**  
34,0 millions de dollars

**Total des dépenses prévues pour le Projet de restauration des monuments commémoratifs canadiens de champs de bataille**  
3,2 millions de dollars





## Premier résultat escompté

- **Reconnaître la contribution des anciens combattants, de leur vivant et après leur mort**

### Principaux partenaires

- Fonds du Souvenir
- Gouvernements étrangers
- Patrimoine canadien
- Ministère de la Défense nationale
- *Commonwealth War Graves Commission*
- Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
- Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
- Organisations d'anciens combattants

### Activités connexes

Nous préserverons la mémoire des réalisations et des sacrifices de nos anciens combattants et gardiens de la paix pour tous les Canadiens par l'entremise du **Programme des décorations et citations** par lequel environ 4 000 médailles et 2 600 médailles de remplacement seront distribuées.



Nous commémorerons le 60<sup>e</sup> anniversaire de Dieppe et le 85<sup>e</sup> anniversaire de la crête de Vimy et nous organiserons d'autres cérémonies annuelles pendant l'année, selon les besoins (par exemple, appuyer l'inhumation de restes retrouvés outre-mer).



Nous mettrons la touche finale au transfert d'autorité pour le paiement de toutes les prestations liées aux funérailles et à l'inhumation au Fonds du Souvenir. En outre, ACC continuera d'entretenir les tombes des anciens combattants et les cimetières gérés par le Ministère ainsi que les tombes canadiennes du personnel de service, des anciens combattants et autres qui ont été mis en terre





aux frais du Canada (environ 300 000) situées dans environ 15 000 cimetières canadiens.

## Deuxième résultat escompté

- **Entretien, préserver et présenter les richesses du Canada en matière de commémoration, car elles sont des symboles de l'identité nationale.**

### Principaux partenaires

- *Commonwealth War Graves Commission*
- Gouvernements étrangers
- Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
- Projet de restauration des monuments commémoratifs canadiens de champs de bataille

### Activités connexes

Les travaux ont commencé relatifs au **Projet de restauration des monuments commémoratifs canadiens de champs de bataille (PRMCCCB)**, une initiative de 30 millions de dollars qui vise la restauration des monuments commémoratifs canadiens en Europe. Ce projet de cinq ans permettra de procéder à la restauration à grande échelle du Monument commémoratif du Canada à Vimy, de restaurer les douze autres monuments commémoratifs situés en Europe et d'élaborer des plans à long terme pour la conservation, la présentation et l'entretien de ces monuments commémoratifs. (Pour en savoir plus, veuillez consulter la rubrique *Renseignements sur les dépenses des grands projets d'immobilisations*, aux pages 43 et 44.)

Deux sites importants - le Parc commémoratif du Canada à Vimy et le Monument commémoratif de Terre-Neuve à Beaumont Hamel - reçoivent 750 000 et 200 000 visiteurs annuellement. Nous continuerons de gérer et de promouvoir ces deux importants sites historiques.





De plus, onze autres monuments commémoratifs européens et deux cimetières situés à Esquimalt (Colombie-Britannique) et à Halifax (Nouvelle-Écosse) sont ouverts au public.

## Troisième résultat escompté

- **Participer plus activement aux activités de souvenir**

### Principaux partenaires

- Organismes d'anciens combattants
- Musée canadien de la guerre
- Patrimoine Canadien

### Activités connexes



Des efforts viseront à élaborer et à faciliter des projets de souvenir à l'échelle nationale et communautaire, notamment à organiser des cérémonies de souvenir et des activités spéciales, à élaborer les volets commémoratifs du site Web et à présenter des messages



commémoratifs à l'échelle nationale. Nous continuerons de soutenir les cérémonies et autres activités communautaires aux quatre coins du pays.

La semaine menant au jour du Souvenir, la Semaine des anciens combattants, donne aux Canadiens la possibilité de rendre hommage aux anciens combattants canadiens et de reconnaître leurs efforts. Nous continuerons de diriger et soutenir cette initiative à l'échelle du pays par l'entremise d'activités de souvenir et nous explorerons les possibilités et les stratégies éventuelles pour prolonger ces activités tout au long de l'année.







## Quatrième résultat escompté

- **Mieux connaître et mieux faire connaître la contribution de ceux et celles qui ont servi le Canada en temps de guerre et de paix**

### Principaux partenaires

- Industrie Canada
- Patrimoine Canadien
- Organismes d'anciens combattants
- Ministères de l'éducation provinciaux et territoriaux

### Activités connexes

Le programme « Le Canada se souvient » continuera, d'une part, de fournir information et matériel d'apprentissage aux étudiants, aux éducateurs et aux organismes de jeunes partout au Canada et de favoriser la participation des jeunes aux activités de souvenir par l'entremise d'activités d'apprentissage et de jumelage, d'autre part. De nouvelles possibilités d'offrir des services en ligne continueront d'être explorées.

ACC continuera de mettre à jour le **Mémorial virtuel de guerre du Canada** qui se trouve dans le site Web d'ACC à l'adresse suivante : [www.memorialvirtuel.gc.ca](http://www.memorialvirtuel.gc.ca).





Les activités d'administration ministérielle mettent l'accent sur l'amélioration du service et l'efficacité organisationnelle grâce à la gestion stratégique de notre personnel, l'amélioration des communications, un plus grand recours aux technologies et une participation accrue à l'élaboration de la politique nationale dans des domaines qui sont directement liés au bien-être et la reconnaissance de nos anciens combattants et de nos autres clients.

**Administration ministérielle**  
**Total des dépenses prévues**  
**47,5 millions de dollars**

## Administration ministérielle

### Soutien des objectifs stratégiques d'Anciens Combattants

L'administration ministérielle offre le soutien nécessaire pour permettre à l'organisation de donner une orientation, de gérer le changement et d'évaluer le rendement par les moyens suivants :

- Favoriser le perfectionnement de notre capacité en matière de technologie de l'information pour améliorer les services et l'efficacité organisationnelle.
- Améliorer notre capacité en matière de politique stratégique pour mieux participer à l'élaboration des politiques.
- Effectuer une planification stratégique des ressources humaines de manière à adapter les modes de gestion aux objectifs stratégiques.
- Améliorer notre capacité en matière de communications.
- Mieux intégrer et coordonner notre planification au niveau de la gestion stratégique, des activités, des ressources humaines, de la gestion de l'information et de la technologie et du développement durable.







## Résultats pour 2002-2003

- Les ressources du Portefeuille répondent économiquement aux besoins ministériels et aux besoins en matière d'exécution de programmes
- Les programmes, les initiatives stratégiques, les activités et les projets du Portefeuille sont évalués et le rendement est consigné
- Les intervenants sont consultés sur les principales initiatives du Portefeuille en matière de changement

### Premier résultat escompté

- Les ressources du Portefeuille répondent économiquement aux besoins ministériels et aux besoins en matière d'exécution de programmes

### Activités connexes

ACC élargira sa capacité de politique stratégique en procédant à des recherches, des analyses, des examens de la politique et en élaborant des politiques qui améliorent la capacité stratégique du Ministère; et en participant aux processus, aux mécanismes et aux structures qui facilitent l'échange d'information intra et interministériel et une discussion/collaboration efficaces sur les questions de principe stratégiques et/ou en soutenant ces processus, mécanismes et structures.

Nous améliorerons les ressources humaines, les finances, la technologie de l'information, la sécurité, les communications et les services de soutien à la gestion en :





- Proposant et en élaborant des cadres et des programmes pour promouvoir ACC comme une organisation du savoir.
- Assurant la promotion d'initiatives sur le leadership, les langues officielles et l'intégration.
- Mettant en oeuvre un plan stratégique des ressources humaines.
- Améliorant les rapports de gestion financière afin de permettre une prise de décision financière et non-financière intégrée.
- Alignant les solutions liées à la technologie de l'information sur les exigences opérationnelles afin de garantir une prestation efficace des services aux clients.
- Continuant à intégrer et à améliorer les renseignements administratifs pour des rapports et une prise de décision efficaces.
- Appliquant des initiatives importantes en matière de services de sécurité afin de soutenir la sécurité du personnel du Portefeuille, de protéger nos biens et de veiller à l'intégrité de nos opérations et de nos services.

## Deuxième résultat escompté

- **Les programmes, les initiatives stratégiques, les activités et les projets du Portefeuille sont évalués et le rendement est consigné**

### Activités connexes

Nous procéderons à une évaluation du Programme des pensions d'invalidité des anciens combattants en examinant les questions essentielles relatives à la conception du programme, l'efficacité du programme pour les clients, l'efficience de l'exécution du programme, le cadre législatif et le cadre de gestion du rendement.

Nous élaborerons un plan ministériel d'amélioration du service pour cibler certains éléments du service, notamment opportunité des décisions écrites et connaissance, par le personnel, des programmes, des services et des problèmes auxquels sont confrontés les membres des Forces canadiennes (pour en savoir plus, veuillez consulter la page 50).

Nous améliorerons les communications internes afin d'assurer que le personnel connaisse mieux les changements apportés aux





programmes, aux politiques, aux initiatives, aux systèmes et aux lois. Ces modifications auront pour résultat l'amélioration de la capacité d'ACC en matière d'analyse stratégique et d'analyse de l'environnement public.

## Troisième résultat escompté

- **Les intervenants sont consultés sur les principales initiatives du Portefeuille en matière de changement**

### **Activités connexes**

Afin d'assurer des consultations efficaces avec les intervenants, ACC améliorera ses communications et sa diffusion de l'information relatives aux programmes auprès des clients, créera des partenariats efficaces avec la collectivité et les autres niveaux de gouvernement, et participera aux initiatives horizontales et pangouvernementales destinées à promouvoir la collaboration interministérielle et à permettre des économies par l'action collective (pour en savoir plus, veuillez consulter les pages 49 à 55).





## Programme du Tribunal des anciens combattants (révision et appel)

**Résultat stratégique**  
Équité dans les programmes d'allocation d'ancien combattant et de pension d'invalidité.

**Programme du Tribunal des anciens combattants (révision et appel)**  
**Total des dépenses prévues**  
**11,0 millions de dollars**

Le programme du Tribunal des anciens combattants (révision et appel) est offert par le Tribunal des anciens combattants (révision et appel)(TACRA), un organisme quasi-judiciaire indépendant d'Anciens Combattants Canada. Ce programme accorde au Tribunal une compétence exclusive pour tenir audience, examiner et rendre des décisions sur toute demande de révision et tous les appels interjetés auprès du Tribunal. Le mandat du TACRA, en vertu de la *Loi sur le Tribunal des anciens combattants (révision et appel)* et des règlements connexes est de rendre des décisions sur les révisions et les appels concernant des pensions d'invalidité en vertu de la *Loi sur les pensions* et d'autres lois du Parlement et rendre des décisions définitives dans les cas d'appel touchant les allocations d'ancien combattant, en vertu de la *Loi sur les allocations d'ancien combattant*.

En outre, le TACRA est autorisé de statuer sur la révision ou l'appel de demandes de pensions d'invalidité liées au service en vertu de la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada* et de la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada*.

Pour en savoir plus sur le programme du Tribunal des anciens combattants (révision et appel), veuillez consulter le site Web suivant : [www.vrab-tacra.gc.ca](http://www.vrab-tacra.gc.ca).





## Résultats pour 2002-2003

- **Processus indépendant de révision et d'appel**
- **Traitement uniforme et opportun des demandes**
- **Les clients sont informés de leurs droits**

### Premier résultat escompté

- **Processus indépendant de révision et d'appel**

#### Activités connexes

Décisions rendues relativement aux audiences de révision et d'appel et réexamens visant à assurer aux anciens combattants, aux membres de la Gendarmerie royale du Canada, à certains civils et aux personnes qu'ils ont à leur charge les pensions d'invalidité, les allocations d'ancien combattant et les autres prestations qui leur reviennent.

### Deuxième résultat escompté

- **Traitement uniforme et opportun des demandes**

#### Activités connexes

Le TACRA utilisera des mécanismes de rétroaction liés au rendement et à la gestion des cas pour surveiller les progrès, définir les possibilités, et approfondir les connaissances afin d'améliorer constamment la prestation et la qualité des services.





---

En outre, le Tribunal cherchera des méthodes et des procédures novatrices pour améliorer l'efficacité et le service qu'il offre à ses clients; il améliorera aussi le perfectionnement professionnel pour que les Membres et le personnel soient plus compétents et plus productifs.

## Troisième résultat escompté

- **Les clients sont informés de leurs droits**

### **Activités connexes**

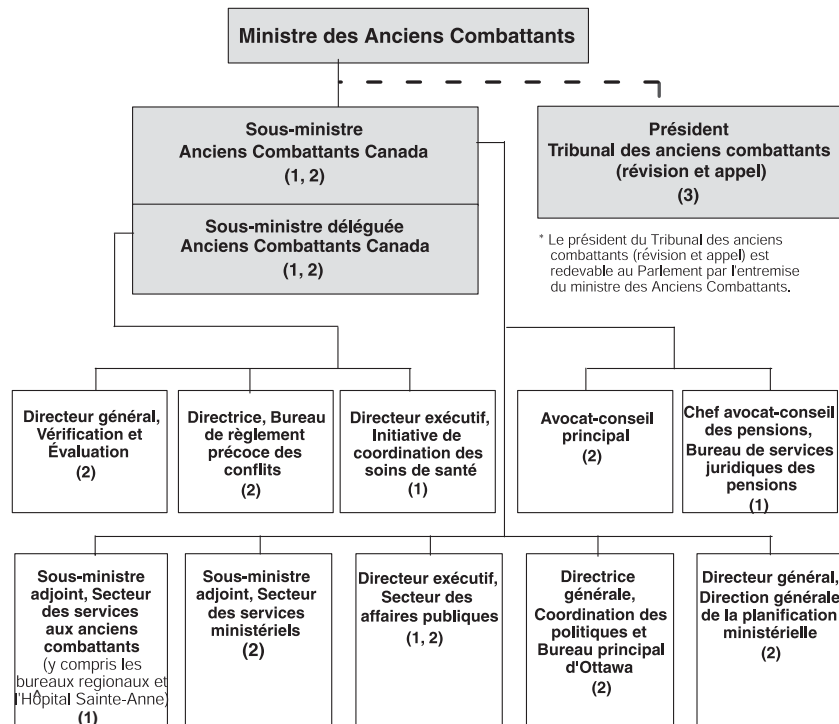
Le TACRA améliorera les services offerts à ses clients en produisant des décisions cohérentes, en définissant et mettant en oeuvre les possibilités d'améliorer la communication avec les clients, et en renforçant et améliorant la connaissance et la sensibilisation du public de l'identité et des processus du Tribunal.





# Organisation

## Structure de responsabilisation du portefeuille des Anciens Combattants



Secteurs d'activités	(milliers de \$)	(ETP)
<b>Programme des Anciens Combattants</b>		
1. Prestations et services	2 222 305	2 689
2. Administration ministérielle	47 538	462
<b>Total du Programme des Anciens Combattants</b>	<b>2 269 843</b>	<b>3 151</b>
<b>Programme du Tribunal des anciens combattants (révision et appel)</b>		
3. Tribunal des anciens combattants (révision et appel)	10 956	135
<b>Total pour le portefeuille des Anciens Combattants</b>	<b>2 280 799</b>	<b>3 286</b>





## Résultats stratégiques et secteurs d'activités

Les renseignements suivants permettent de faire le lien entre nos résultats stratégiques et l'affectation des ressources par secteur d'activités.

**1. Programmes de prestations et de services - Résultat stratégique :**

Offrir des avantages et des services favorisant l'autonomie, une qualité de vie et un niveau de vie acceptables aux anciens combattants canadiens de guerre, aux anciens combattants et aux membres actifs des Forces canadiennes, aux civils et aux membres de leurs familles admissibles en reconnaissance des sacrifices consentis pour notre patrie.

Secteur d'activité connexe : Prestations et services 2 177,4 millions de dollars

**2. Programme de défense des droits relatifs aux pensions -**

**Résultat stratégique :** Protéger les droits des clients au moyen de l'offre de services professionnels de représentants juridiques dans les cas d'appels liés aux pensions d'invalidité et aux allocations.

Secteur d'activité connexe : Prestations et services 7,7 millions de dollars

**3. Programme « Le Canada se souvient » - Résultat stratégique :**

Sensibiliser le public aux réalisations et aux sacrifices des Canadiens et Canadiennes qui se sont battus pour défendre la liberté et à le rendre plus reconnaissant de l'importance historique de ces réalisations dans l'épanouissement du Canada en tant que nation.

Secteur d'activité connexe : Prestations et services 37,2 million de dollars

**Total pour le secteur d'activité Prestations et services 2 222,3 million de dollars**

**Administration ministérielle :** L'administration ministérielle n'a pas de résultat stratégique; toutefois, ses activités soutiennent l'accent qui est mis sur l'amélioration du service et l'efficacité organisationnelle grâce à la gestion stratégique de notre personnel, l'amélioration des communications, un plus grand recours aux technologies et une participation accrue à l'élaboration de la politique nationale dans des domaines qui sont directement liés au bien-être et la reconnaissance de nos anciens combattants et de nos autres clients.

Secteur d'activité connexe : Administration ministérielle 47,5 millions de dollars

**Total pour Anciens Combattants Canada 2 269,8 millions de dollars**

**4. Programme du Tribunal des anciens combattants (révision et appel) - Résultat stratégique :** Équité dans les programmes de pension d'invalidité et d'allocation pour anciens combattants.

Secteur d'activité connexe : Tribunal des anciens combattants (révision et appel) 11,0 millions de dollars

**Total pour le portefeuille des Anciens Combattants 2 280,8 millions de dollars**







## Dépenses prévues du Portefeuille

Le tableau qui suit résume le budget principal des dépenses du Portefeuille, le budget et autres redressements connexes permettant de répondre au total des besoins de dépenses prévus pour l'ensemble de l'organisation. Il présente aussi les niveaux d'équivalents temps plein.

(millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2001-2002*	<b>Dépenses prévues 2002-2003</b>	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Budget principal (brut)	2 103,8	<b>2 273,4</b>	2 279,9	2 325,5
<b>Total du Budget principal</b>	2 103,8	<b>2 273,4</b>	2 279,9	2 325,5
Redressements**	149,7	<b>7,4</b>	43,7	46,0
<b>Dépenses prévues nettes</b>	2 253,5	<b>2 280,8</b>	2 323,6	2 371,5
Moins: Recettes non Disponibles	26,5	<b>25,0</b>	23,5	22,0
Plus: Coût des services reçus sans frais	28,6	<b>28,6</b>	28,6	28,6
<b>Coût net des programmes</b>	<b>2 255,6</b>	<b>2 284,4</b>	<b>2 328,7</b>	<b>2 378,1</b>

<b>Équivalents temps plein</b>	3 458	<b>3 286</b>	3 243	3 215
--------------------------------	-------	--------------	-------	-------

\* Rend compte des prévisions les plus précises des dépenses totales prévues jusqu'à la fin de l'exercice.

\*\* Redressements pour tenir compte des approbations obtenues depuis la mise à jour annuelle des niveaux de référence (MJANR).

En 2002-2003, on estime les dépenses du Portefeuille à 2 280,8 millions de dollars. De cette somme, 419,8 millions de dollars constituent les dépenses d'exploitation du programme d'Anciens Combattants et sont utilisés pour financer des prestations de traitement, des services hospitaliers communautaires (autres que ceux de l'Hôpital Sainte-Anne) et les frais de déplacement des anciens combattants en vertu du programme des Autres services de santé achetés.





## Annexes

**Tableau 1 : Sommaire des dépenses d'immobilisation, par programme et par secteur d'activité**

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2001-2002*	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
<b>Programme des Anciens Combattants</b>				
Secteur d'activité des Prestations et services *	4,3	7,8	32,0	34,0
Secteur d'activité de l'Administration ministérielle	1,0	1,0	1,0	1,0
<b>Total</b>	5,3	8,8	33,0	35,0

\* Les dépenses en capital pour le secteur d'activité des avantages et de services comprennent les dépenses des grands projets d'immobilisation identifiés ci-dessous (à l'exception des coûts des salaires et de la gestion et de l'opération de l'équipe de projet) pour 2001-2002 et 2002-2003 seulement, en fonction du financement approuvé par le Conseil du Trésor par le biais de l'Approbation préliminaire des projets (APP).

**Tableau 2 : Renseignements sur les dépenses des grands projets d'immobilisations**

(en millions de dollars)	Coût total estimatif actuel*	Prévisions des dépenses jusqu'au 31 mars 2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004- 2005	Besions pour les exercices ultérieures
<b>Programmes des Anciens Combattants</b>						
<b>Secteur d'activité des Prestations et services</b>						
Projet de rénovation de l'Hôpital Sainte-Anne (APP)	67,7	0,6	3,6	23,1	23,9	16,5
Projet de restauration des monuments commémoratifs canadiens de champs de bataille (APP)	30,0	2,7	3,2	7,9	9,1	7,1
<b>Total</b>	97,7	3,3	6,8	31,0	33,0	23,6

\* L'estimation actuelle du coût total de ces projets est basée sur des estimations indicatives. Le Conseil du Trésor a approuvé le financement en fonction de l'APP pour 2001-2002 et pour 2002-2003 seulement.





## **Tableau 2 : Renseignements sur les dépenses des grands projets d'immobilisations (suite)**

### **Projet de rénovation de l'Hôpital Sainte-Anne**

L'Hôpital Sainte-Anne est le dernier établissement de soins de longue durée et géro-psychiatriques géré par le gouvernement fédéral au Canada. Il est réputé comme centre d'excellence, au Canada et à l'étranger.

Les rénovations de l'Hôpital Sainte-Anne permettront de rendre cet établissement conforme aux normes provinciales en vigueur pour les soins de longue durée en établissement et les centres de santé, d'une part, et offriront aux bénéficiaires un environnement mieux adapté à leurs besoins, d'autre part. Les rénovations auront lieu pendant cinq ans et seront terminées en 2006.

Anciens Combattants Canada investira 67,7 millions de dollars pour moderniser cet établissement. Le projet comprendra la restructuration de l'édifice principal et la construction d'une nouvelle annexe de 103 lits. En tout, l'Hôpital aura 460 lits à sa disposition, dans des chambres privées et semi-privées. Un autre édifice, le pavillon Edith Temple sera rénové et une nouvelle centrale énergétique sera construite.

### **Projet de restauration des monuments commémoratifs canadiens de champs de bataille**

Au cours des cinq prochaines années, Anciens Combattants Canada, au nom du gouvernement du Canada, investira 30 millions de dollars dans la restauration et la conservation de treize monuments commémoratifs canadiens de champ de bataille de la Première Guerre mondiale en France et en Belgique, le plus important étant celui de Vimy. À cette fin, le Projet de restauration des monument commémoratifs canadiens de champ de bataille a été créé en juin 2001 pour superviser et coordonner la mise en oeuvre de cette entreprise de cinq ans. Le projet s'appuiera sur une collaboration entre ACC, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et des partenaires européens, notamment la *Commonwealth War Graves Commission*, l'Office national des Forêts de France, l'ambassade du Canada à Paris et un certain nombre d'autres associations nationales et internationales.

Les monuments et les sites commémoratifs seront remis à neuf pour garantir la santé et la sécurité du public et des employés, d'une part, et pour préserver la dignité et l'intégrité de ces biens, d'autre part. Dans le cadre de ce projet, on mettra l'accent sur quatre domaines principaux :

- Restauration et réhabilitation du Monument commémoratif du Canada à Vimy;
- Réhabilitation des lieux commémoratifs;
- Conservation des champs de bataille et gestion des forêts;
- Enquête sur les caractéristiques sous-terraines (le financement concerne uniquement une enquête préliminaire permettant de quantifier les problèmes; des fonds supplémentaires seront peut-être nécessaires lorsque la portée du problème aura été déterminée).





**Tableau 3 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert**

(en milliers de dollars)	Prévisions des dépenses 2001-2002*	<b>Dépenses prévues 2002-2003</b>	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
<b>Subventions</b>				
<b>Programme des Anciens Combattants</b>				
<b>Prestations et services</b>				
Subventions aux anciens combattants et autres personnes admissibles en vue de compenser pour le décès ou l'invalidité associé au service militaire, ou leur accorder une aide financière là où le besoin se fait sentir:				
Pensions d'invalidité**	1 335 000	<b>1 380 000</b>	1 399 000	1 441 000
Paiements en vertu du <i>Règlement sur l'indemnisation en cas d'accident d'aviation</i>				
	750	<b>750</b>	750	750
Paiements de prestations pour bravoure	71	<b>71</b>	71	71
Allocations d'ancien combattant**	31 500	<b>28 400</b>	25 800	23 500
Assistance accordée en conformité avec les disposition du Règlement sur le Fonds de secours				
Enfants des anciens combattants décédés				
-aide à l'éducation	5	<b>5</b>	--	--
Association canadienne des anciens combattants au Royaume-uni				
	1	<b>1</b>	1	1
Remboursement, en vertu de l'article 10 (3) de la <i>Loi sur la réadaptation des anciens combattants</i> (L.R.C. 1970, ch.V-5)				
	2	<b>2</b>	2	2
Formation universitaire et professionnelle				
	10	<b>10</b>	--	--
Aide aux anciens combattants canadiens - district d'outre-mer				
	550	<b>700</b>	700	700
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	10	<b>10</b>	10	10
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	175	<b>175</b>	175	175
Subventions aux anciens combattants et à d'autres personnes admissibles ainsi qu'aux établissements de soins de santé pour les allocations de traitement et prestations connexes relatives au service militaire				
	1 500	<b>1 500</b>	1 500	1 500
Subventions à des organismes à but non lucratif et à d'autres organismes pour commémorer les sacrifices et les exploits des anciens combattants canadiens :				
Fonds du Souvenir**	13 500	<b>16 319</b>	16 319	16 319
<i>Commonwealth War Graves Commission</i> **	7 000	<b>7 648</b>	7 648	7 648
Cimetière commémoratif des Nations Unies en Corée	70	<b>70</b>	70	70

\* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

\*\* Pour de plus amples renseignements au sujet de ce paiement de transfert veuillez consulter : Pensions d'invalidités (page 12) ; Allocations d'ancien combattant (page 12); Fonds du Souvenir (page 29); *Commonwealth War Graves Commission* (page 29); et Contributions accordées aux anciens combattants qui ne sont pas couverts par les programmes de santé provinciaux (page12).





**Tableau 3 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert (suite)**

(en milliers de dollars)	Prévisions des dépenses 2001-2002*	Dépenses prévues 2002-2003	Dépensions prévues 2003-2004	Dépensions prévues 2004-2005
<b>Subventions (suite)</b>				
<b>Programme des Anciens Combattants (suite)</b>				
<b>Administration ministérielle</b>				
Paiements aux anciens combattants ou leurs survivants en vertu de la <i>Loi sur les indemnités de service de guerre</i> (S.R.C. 1970, ch.W-4)				
(L) Crédits de réadaptation en vertu de l'article 8	2	2	2	2
(L) Remboursements en vertu de l'article 15 pour rajustements de compensation conformément à la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattant.</i>	10	10	10	10
<b>Total des subventions</b>	<b>1 391 656</b>	<b>1 437 348</b>	<b>1 453 748</b>	<b>1 493 448</b>
<b>Contributions</b>				
<b>Programme des Anciens Combattants</b>				
<b>Prestations et services</b>				
Contributions accordées aux anciens combattants, en vertu du PAAC, en vue d'aider à payer les coûts des soins complémentaires de santé qui ne sont pas couverts par les programmes de santé provinciaux**				
	176 000	187 500	191 700	191 600
Contributions aux provinces respectives conformément aux accords relatifs à la cession des hôpitaux du Ministère				
	17	17	17	17
Contributions, en vertu du Programme des contributions aux partenaires, aux organisations, institutions et autres ordres du gouvernement, à l'appui des projets afférents à la santé et au mieux-être des anciens combattants, et des activités et événements commémoratifs				
	38	263	--	--
<b>Total des contributions</b>	<b>176 055</b>	<b>187 780</b>	<b>191 717</b>	<b>191 617</b>
<b>Total des subventions et contributions</b>	<b>1 567 711</b>	<b>1 625 128</b>	<b>1 645 465</b>	<b>1 685 065</b>

\* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

\*\* Pour de plus amples renseignements au sujet de ce paiement de transfert veuillez consulter : Pensions d'invalidités (page 12); Allocations d'ancien combattant (page 12); Fonds du Souvenir (page 29); *Commonwealth War Graves Commission* (page 29); et Contributions accordées aux anciens combattants qui ne sont pas couverts par les programmes de santé provinciaux (page 12).





**Tableau 4 : Sources des recettes non disponibles**

(en millions de dollars)	Prévisions des recettes 2000-2001*	<b>Recettes prévues 2002-2003</b>	Recettes prévues 2003-2004	Recettes prévues 2004-2005
<b>Programme des Anciens Combattants</b>				
Régimes provinciaux d'assurance médicale et d'hospitalisation	17,5	<b>16,5</b>	15,5	14,0
Autres services aux malades hospitalisés	5,0	<b>4,5</b>	4,0	4,0
Recouvrement des pensions de gouvernements étrangers et services aux anciens combattants étrangers	2,0	<b>2,0</b>	2,0	2,0
Remboursement des dépenses de l'année précédente	1,0	<b>1,0</b>	1,0	1,0
Autre	1,0	<b>1,0</b>	1,0	1,0
<b>Total provisoire</b>	26,5	<b>25,0</b>	23,5	22,0
<b>Programme du Tribunal des anciens combattants (révision et appel)</b>				
	0,0	<b>0,0</b>	0,0	0,0
<b>Total des recettes non disponibles</b>	26,5	<b>25,0</b>	23,5	22,0

\* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.





**Tableau 5 : Coût net des programmes pour l'année budgétaire**

(en millions de dollars)	Programme des Anciens Combattants	Programme du Tribunal des anciens combattants (révision et appel)	Total
Dépenses prévues nettes	2 269,8	11,0	<b>2 280,8</b>
Plus: Services reçus sans frais :			
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	14,5	0,7	<b>15,2</b>
Contributions comprenant la part des employeurs des cotisations aux régimes d'assurance des employés et coûts payés par le SCT	11,3	0,6	<b>11,9</b>
Protection des accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	0,9	—	<b>0,9</b>
Traitements et coûts des services juridiques connexes fournis par le ministère de Justice Canada	0,6	—	<b>0,6</b>
	27,3	1,3	<b>28,6</b>
Moins : Recettes disponibles	—	—	—
Moins : Recettes non disponibles	25,0	—	<b>25,0</b>
<b>Coût net des programmes pour 2002-2003</b>	<b>2 272,1</b>	<b>12,3</b>	<b>2 284,4</b>





## Initiatives pangouvernementales

Avec d'autres ministères fédéraux, AC participera à des projets à l'échelle du gouvernement, notamment à des initiatives réglementaires, à l'Initiative d'amélioration des services, à la Stratégie de développement durable, au projet Gouvernement en direct et au projet de la Fonction de contrôleur moderne.

### Tableau 6 : Initiatives réglementaires

Lois et règlements	Résultats escomptés
<b>Règlement sur les allocations d'ancien combattant</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Modifier le <i>Règlement sur les allocations d'ancien combattant</i> pour harmoniser les définitions liées à la cécité, faciliter le recouvrement des trop-payés et améliorer le décompte des absences des clients du Canada.</li><li>• Garantir un traitement égal en vertu de la loi pour tous les conjoints de fait, conformément à la <i>Loi sur la modernisation de certains régimes d'avantages et d'obligations</i>, L.C. (de) 2000, chapitre 12.</li><li>• Utiliser une terminologie non sexiste et procéder à des changements techniques.</li></ul>
<b>Règlement sur les sépultures des anciens combattants</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Regrouper les deux programmes d'inhumation gérés par le Ministère, en réunissant le <i>Règlement de 1995 sur les sépultures des anciens combattants</i> et le <i>Règlement sur les frais de sépulture des anciens combattants admissibles (Last Post Fund)</i>.</li><li>• Transférer l'administration des programmes d'inhumation au Fonds du Souvenir.</li><li>• Garantir un traitement égal en vertu de la loi pour tous les conjoints de fait, conformément à la <i>Loi sur la modernisation de certains régimes d'avantages et d'obligations</i>, L.C. (de) 2000, chapitre 12.</li><li>• Tenir compte des résolutions et des observations du comité conjoint permanent de la Chambre des communes et du Sénat pour l'examen des règlements.</li></ul>
<b>Règlement sur les soins de santé pour anciens combattants</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Améliorer les services et les avantages en matière de santé pour les anciens membres de la GRC touchant une pension à l'égard d'une incapacité liée au service.</li></ul>

Pour en savoir plus sur ces propositions réglementaires, il est possible d'écrire à Richard Brunton, directeur, Législation du Portefeuille, Coordination des politiques et Bureau principal d'Ottawa, Anciens Combattants Canada, 66, rue Slater, Ottawa (Ontario) K1A 0P4. On peut aussi communiquer avec M. Brunton par courrier électronique, à l'adresse suivante : [rabrunto@vac-acc.gc.ca](mailto:rabrunto@vac-acc.gc.ca), ou par téléphone au (613) 996-4173.







## Tableau 7 : Initiative d'amélioration des services

L'Initiative d'amélioration des services fait partie intégrante de l'engagement constant du gouvernement du Canada envers la prestation de services axée sur les citoyens. Dans le cadre de cette initiative, Anciens Combattants Canada a procédé à une enquête nationale en juin 2001 pour établir des données de base fiables et déterminer le niveau de satisfaction de la clientèle face à nos programmes et à nos services.

Initiative d'amélioration des services	Résultats escomptés
<b>Sondage sur la satisfaction des clients</b>	Obtenir des commentaires constants des clients sur les progrès graduels visant à atteindre une amélioration de 10 p. 100 de la satisfaction de la clientèle dans les domaines ciblés de programmes et de prestation des services.
<b>Plan ministériel d'amélioration du service</b>	Aborder certains éléments du service pour obtenir une amélioration, notamment : <ul style="list-style-type: none"><li>• Délai pour recevoir une réponse écrite.</li><li>• Facilité avec laquelle on peut trouver des renseignements sur les programmes et les services.</li><li>• Information fournie sur la façon de présenter une demande d'avantages ou de services, ou d'y avoir accès.</li><li>• Connaissance qu'a le personnel des programmes et des services offerts aux anciens combattants et aux membres des Forces canadiennes après une blessure ou un trouble résultant du service dans les Forces canadiennes.</li><li>• Réponse aux questions des clients.</li><li>• Connaissance qu'a le personnel des programmes et des services offerts aux survivants.</li><li>• Sensibilité du personnel aux problèmes auxquels les membres des Forces canadiennes sont confrontés.</li><li>• Délai pour obtenir un rendez-vous.</li></ul>
<b>Examen des normes de service ministérielles</b>	Réviser les normes en vigueur pour mieux rendre compte des dimensions qualitatives et quantitatives du service.
<b>Centre d'innovation</b>	Mettre sur pied un site Web interactif pour faciliter l'échange d'information et l'expertise parmi les employés, dans tout le pays.

La responsabilité quant aux résultats du rendement en matière d'amélioration des services fera partie des évaluations du rendement et des contrats des gestionnaires du Ministère.





## Tableau 8 : Stratégie de développement durable

Stratégie de développement durable	Résultats escomptés
<b>Garantir les opérations gouvernementales</b>	Écologiser le milieu de travail, c'est-à-dire : <ul style="list-style-type: none"><li>• Gérer la flotte de véhicules avec efficacité sur le plan écologique en achetant des véhicules consommant de nouveaux carburants ou un carburant hybride, lorsque cela est faisable sur le plan économique.</li><li>• Prendre des mesures pour partager les véhicules.</li></ul>
<b>Garantir le savoir et l'information</b>	Intégrer les principes du développement durable à l'élaboration de notre politique et au processus de prise de décision, c'est-à-dire : <ul style="list-style-type: none"><li>• Façonner les valeurs sociales des Canadiens dans le contexte du conflit mondial que pose l'adoption de valeurs plus durables en intégrant le développement durable et les questions environnementales dans les projets de recherche initiaux concernant Vimy / Beaumont-Hamel.</li><li>• Établir des lignes directrices afin de s'assurer que les entrepreneurs achètent des produits et des services répondant aux spécifications environnementales.</li></ul>
<b>Garantir la santé de nos clients</b>	Faciliter la promotion de la santé de nos clients grâce à nos programmes, c'est-à-dire : <ul style="list-style-type: none"><li>• Offrir, en collaboration avec Santé Canada, un programme de prévention des chutes destiné à nos clients.</li><li>• Améliorer le bien-être global des clients des Forces canadiennes et de leurs familles afin de faciliter leur transition de la vie militaire à la vie civile, et ce, en adoptant et en élaborant des politiques et des programmes qui répondent à leurs besoins.</li><li>• Contribuer à la santé de nos clients, en faisant mieux connaître nos programmes dans la collectivité et offrir le soutien nécessaire à nos clients et à leurs familles.</li></ul>
<b>Garantir la santé de notre personnel</b>	Aider notre personnel à atteindre un équilibre harmonieux entre son travail et sa vie personnelle.  Améliorer le recrutement, le maintien en fonction et la promotion des groupes concernés par l'équité en matière d'emploi, et ce, en examinant les progrès qui nous permettent d'atteindre les normes repères définies pour ce qui est de l'équité en matière d'emploi au cours d'un examen détaillé du Plan stratégique quinquennal d'ACC et de la stratégie d'AC en matière de ressources humaines.

Pour avoir accès au texte intégral de la Stratégie de développement durable, veuillez consulter le site Web suivant :

[www.vac-acc.gc.ca/general\\_f/sub.cfm?source=department/reports](http://www.vac-acc.gc.ca/general_f/sub.cfm?source=department/reports).



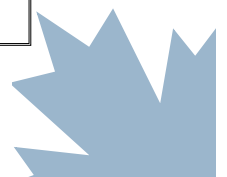


## Tableau 9 : Gouvernement en direct

Anciens Combattants est l'un des 28 principaux ministères qui doit participer au projet Gouvernement en direct du gouvernement du Canada. Cette initiative doit permettre un meilleur accès électronique à l'information et aux services gouvernementaux. Le projet Gouvernement en direct est géré par le Bureau principal de l'information du Conseil du Trésor, dont le site Web est à l'adresse suivante : [www.gol-ged.gc.ca](http://www.gol-ged.gc.ca).

Pour respecter son engagement, Anciens Combattants a créé un projet à l'échelle du Portefeuille dans le cadre duquel le Ministère prévoit de mettre en ligne les trois services clés suivants :

Gouvernement en direct	Résultats escomptés
<b>Pensions, allocations et services de soins de santé</b>	Des renseignements, des formulaires électroniques et les lois sur les pensions, les allocations ainsi que sur les avantages et les services en matière de soins de santé sont offerts sur ces deux sites Web - <a href="http://www.vac-acc.gc.ca">www.vac-acc.gc.ca</a> et <a href="http://www.vrab-tacra.gc.ca">www.vrab-tacra.gc.ca</a> . En 2002-2003, AC a l'intention de mettre en oeuvre la phase 1 du projet des Services de prestations et de soins de santé en direct qui est financé conjointement par AC et le Conseil du Trésor. Les lignes directrices sur les pensions seront accessibles en ligne et les évaluations médicales, infirmières et ergothérapeutiques professionnelles pourront être envoyées sur support électronique afin d'accélérer le processus de prise de décision.
<b>Le Canada se souvient</b>	Le Mémorial virtuel de guerre du Canada <a href="http://www.memorialvirtuel.gc.ca">www.memorialvirtuel.gc.ca</a> se compose des Livres du souvenir ainsi que de renseignements sur les campagnes, l'inhumation et le souvenir personnel à afficher et à imprimer. Ce service propose aussi des liens vers des données historiques et des renseignements sur les médailles et les décorations canadiennes, sur le site d'ACC et d'autres sites Web.
<b>Info-aînés</b>	En tant que ministre directeur, Anciens Combattants Canada a créé le projet Info-aînés Canada et a guidé l'élaboration et le lancement du site Web Info-aînés. On peut accéder directement à ce site Web à l'adresse suivante : <a href="http://www.aines.gc.ca">www.aines.gc.ca</a> ou passer par le portail <i>Renseignements et points d'accès aux services pour Canadiens</i> du site Web du gouvernement du Canada, à l'adresse suivante : <a href="http://www.canada.gc.ca">www.canada.gc.ca</a> . Info-aînés permet aux aînés, à leurs familles et aux fournisseurs de soins et de services d'obtenir de l'information fédérale et provinciale.





## Tableau 10 : Fonction de contrôleur moderne

Anciens Combattants reconnaît la nécessité de passer d'une gestion axée sur les contrôles et la conformité à une gestion axée sur les résultats et les valeurs. La fonction de contrôleur moderne, notre nouvelle philosophie de gestion, est une approche intégrée de la gestion qui se traduira par l'administration rigoureuse des ressources et un processus efficace de prise de décision.

<b>Fonction de contrôleur moderne</b>	<b>Résultats escomptés</b>
<b>Valeurs et éthiques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Élaborer et mettre en oeuvre des initiatives assurant la promotion d'un processus de prise de décision axé sur les valeurs et des comportements conformes à l'éthique.</li></ul>
<b>Amélioration des pratiques modernes de gestion</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Élaborer des plans d'activités stratégiques.</li><li>• Intégrer l'information financière et non financière pour soutenir la prise de décision et une gestion efficace axée sur les résultats afin de garantir l'intégrité des programmes et de la prestation des services.</li><li>• Créer un secrétariat de la fonction de contrôleur pour déterminer et mettre en oeuvre les priorités liées aux ressources humaines et élaborer ainsi un milieu de travail exemplaire.</li><li>• Élaborer des indicateurs clés de rendement pour la prestation des services et des avantages.</li></ul>
<b>Gestion du risque intégrée</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Gérer les risques à l'échelle ministérielle et de façon systématique afin d'appuyer les décisions stratégiques et d'atteindre les objectifs organisationnels.</li></ul>





## Initiatives horizontales et collectives

La coordination des soins de santé et la prévention des chutes sont deux exemples d'initiatives pour lesquelles ACC s'est associé à d'autres ministères afin d'atteindre un objectif commun pour ses clients.

**Tableau 11 : Initiative de coordination des soins de santé**

Initiative de coordination des soins de santé	Résultats escomptés																								
<p>L'ICSS a vu le jour en 1994 sous la forme d'un partenariat dont l'objectif était de réduire le coût des traitements de soins de santé des clients du gouvernement fédéral.</p> <p>Les ministères partenaires versent 2,4 milliards de dollars en services de santé à 950 000 Canadiens et Canadiennes.</p> <p>Ce partenariat inclue à sa collaboration la gestion conjointe de programmes, la gestion de l'information et des activités de promotion de la santé.</p> <p>On a proposé d'élargir le mandat de l'ICSS afin de désigner le partenariat de l'ICSS pour représenter les organismes fédéraux de prestation de soins de santé auprès des comités et des sous-comités fédéraux, provinciaux et territoriaux sur la santé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renouveler et négocier de nouvelles ententes conjointes pour l'achat de services et de produits dans les domaines de programmes dentaires, d'audiologie, d'oxygène, de pharmacie et de soins de la vue.</li> <li>• Élargir le programme national de recyclage du matériel spécialisé à d'autres ministères.</li> <li>• Explorer différents modes de prestation de services pour répondre aux besoins de certains clients fédéraux.</li> <li>• Explorer des approches communes pour gérer la douleur et explorer l'élaboration d'un programme de promotion de la santé sur l'usage et l'abus de médicaments.</li> <li>• Ces activités ainsi que d'autres activités en vigueur devraient permettre aux ministères membres du partenariat de réaliser des économies annuelles de 14,9 millions de dollars.</li> </ul>																								
<p style="text-align: center;"><b>Liste des partenaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Secrétariat de l'Initiative de coordination des soins de santé</li> <li>• Anciens Combattants Canada (Programmes de soins de santé)</li> <li>• Ministère de la Défense nationale</li> <li>• Gendarmerie royale du Canada</li> <li>• Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada</li> <li>• Santé Canada</li> <li>• Travaux publics et Services gouvernementaux Canada</li> <li>• Service correctionnel du Canada</li> <li>• Citoyenneté et Immigration Canada</li> <li>• Agence canadienne de développement international</li> <li>• Bureau du Conseil privé</li> </ul> <p><b>Total</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Fonds alloués par partenaire (milliers de dollars)</b></p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">• Secrétariat de l'Initiative de coordination des soins de santé</td> <td style="text-align: right;">1 016,0 \$</td> </tr> <tr> <td>• Anciens Combattants Canada (Programmes de soins de santé)</td> <td style="text-align: right;">251,3 \$</td> </tr> <tr> <td>• Ministère de la Défense nationale</td> <td style="text-align: right;">156,6 \$</td> </tr> <tr> <td>• Gendarmerie royale du Canada</td> <td style="text-align: right;">91,3 \$</td> </tr> <tr> <td>• Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada</td> <td style="text-align: right;">9,4 \$</td> </tr> <tr> <td>• Santé Canada</td> <td style="text-align: right;">705,1 \$</td> </tr> <tr> <td>• Travaux publics et Services gouvernementaux Canada</td> <td style="text-align: right;">123,1 \$</td> </tr> <tr> <td>• Service correctionnel du Canada</td> <td style="text-align: right;">116,6 \$</td> </tr> <tr> <td>• Citoyenneté et Immigration Canada</td> <td style="text-align: right;">4,7 \$</td> </tr> <tr> <td>• Agence canadienne de développement international</td> <td style="text-align: right;">4,7 \$</td> </tr> <tr> <td>• Bureau du Conseil privé</td> <td style="text-align: right;">5,6 \$</td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black;"><b>Total</b></td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;"><b>2 484,4 \$</b></td> </tr> </table>	• Secrétariat de l'Initiative de coordination des soins de santé	1 016,0 \$	• Anciens Combattants Canada (Programmes de soins de santé)	251,3 \$	• Ministère de la Défense nationale	156,6 \$	• Gendarmerie royale du Canada	91,3 \$	• Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	9,4 \$	• Santé Canada	705,1 \$	• Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	123,1 \$	• Service correctionnel du Canada	116,6 \$	• Citoyenneté et Immigration Canada	4,7 \$	• Agence canadienne de développement international	4,7 \$	• Bureau du Conseil privé	5,6 \$	<b>Total</b>	<b>2 484,4 \$</b>
• Secrétariat de l'Initiative de coordination des soins de santé	1 016,0 \$																								
• Anciens Combattants Canada (Programmes de soins de santé)	251,3 \$																								
• Ministère de la Défense nationale	156,6 \$																								
• Gendarmerie royale du Canada	91,3 \$																								
• Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	9,4 \$																								
• Santé Canada	705,1 \$																								
• Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	123,1 \$																								
• Service correctionnel du Canada	116,6 \$																								
• Citoyenneté et Immigration Canada	4,7 \$																								
• Agence canadienne de développement international	4,7 \$																								
• Bureau du Conseil privé	5,6 \$																								
<b>Total</b>	<b>2 484,4 \$</b>																								





## Tableau 12 : Initiative pour la prévention des chutes

Initiative pour la prévention des chutes	Résultats escompté
<p data-bbox="328 566 671 853">Le principal objectif de cette initiative est de promouvoir l'autonomie et d'améliorer la qualité de vie des anciens combattants et des aînés en évitant ou en réduisant le nombre et la gravité de chutes.</p> <p data-bbox="328 1093 595 1126"><b>Liste des partenaires</b></p> <ul data-bbox="328 1200 707 1263" style="list-style-type: none"><li data-bbox="328 1200 520 1229">• Santé Canada</li><li data-bbox="328 1234 707 1263">• Anciens Combattants Canada</li></ul>	<ul data-bbox="815 566 1374 1066" style="list-style-type: none"><li data-bbox="815 566 1262 629">• Des projets supplémentaires seront financés dans le cadre de la Phase 3.</li><li data-bbox="815 633 1374 663">• Mise en oeuvre d'un processus d'évaluation.</li><li data-bbox="815 667 1374 779">• Augmentation du nombre de produits élaborés et application des interventions stratégiques de prévention des chutes.</li><li data-bbox="815 784 1374 846">• Planification d'activités de développement après l'initiative.</li><li data-bbox="815 851 1374 1066">• Ces activités ainsi que d'autres activités courantes devraient renforcer le programme national en matière de politique de la santé pour ce qui est des chutes. Son coût actuel est évalué à 2,8 milliards de dollars par an pour le système de soins de santé canadien.</li></ul> <p data-bbox="815 1093 1193 1155"><b>Fonds alloués par partenaire (milliers de dollars)</b></p> <p data-bbox="815 1200 1374 1440">ACC a alloué 10 millions de dollars sur une période de quatre ans à partir d'un fonds actuel de soins de santé. Les fonds sont distribués aux demandeurs admissibles par l'entremise de subventions et d'un mécanisme de contribution présenté dans le Fonds pour la santé de la population de Santé Canada.</p>





## Liste des lois et règlements

**Le ministre des Anciens Combattants est responsable de l'application des lois suivantes devant le Parlement :**

<i>Loi sur l'aide en matière d'éducation aux enfants des anciens combattants décédés</i>	L.R.C. 1985, ch. C-28, modifiée
<i>Loi sur les allocations d'ancien combattant</i>	L.R.C. 1985, ch. W-3, modifiée
<i>Loi sur l'assurance des anciens combattants</i>	S.R.C. 1970, ch. V-3, modifiée
<i>Loi de l'assurance des soldats de retour</i>	S.C. 1920, ch. 54, modifiée
<i>Loi sur les avantages destinés aux anciens combattants</i>	S.R.C. 1970, c. V-2, modifiée
<i>Loi sur le Corps féminin de la Marine royale et le South African Military Nursing Service (Service sud-africain d'infirmières militaires) [Avantages]</i>	S.R.C. 1952, ch. 297, modifiée
<i>Loi d'établissement de soldats</i>	S.R.C. 1927, ch. 188, modifiée
<i>Loi sur les indemnités de service de guerre</i>	S.R.C. 1970, ch. W-4, modifiée
<i>Loi sur le ministère des Anciens Combattants</i>	L.R.C. 1985, ch. V-1, modifiée
<i>Loi sur les pensions</i>	L.R.C. 1985, ch. P-6, modifiée
<i>Loi sur les prestations de guerre pour les civils</i>	L.R.C. 1985, ch. C-31, modifiée
<i>Loi sur les prestations de service de guerre destinées aux agents spéciaux</i>	S.R.C. 1952, ch. 256, modifiée
<i>Loi sur les prestations de service de guerre pour les surveillants</i>	S.R.C. 1952, ch. 258, modifiée
<i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i>	S.R.C. 1970, ch. V-4, modifiée
<i>Loi sur le Tribunal des anciens combattants (révision et appel)</i>	L.C. 1994-95, ch. 17,18, modifiée

**Le Ministre partage la responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :**

<i>Loi sur l'aéronautique, article 9</i>	L.R.C. 1985, ch. A-2, art. 9, (ministre des Transports)
<i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada, article 5</i>	S.R.C. 1970, ch. R-10, art. 5, modifiée (Solliciteur général)





## Liste des lois et règlements (suite)

<i>Loi sur les Indiens (Établissement de soldats)</i>	S.R.C. 1927, ch. 98, modifiée (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien)
<i>Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, articles 32 à 34</i>	L.R.C. 1985, ch. R-11, art. 32-34 modifiée (Solliciteur général)
<i>Loi sur la prise en charge des prestations de la Commission de secours d'Halifax</i>	S.C. 1974-75-76, ch. 88, modifiée (ministre des Finances)

## **Le ministre des Anciens Combattants est responsable de l'application des règlements, décrets et ordonnances suivants devant le Parlement :**

<i>Décret concernant la formation professionnelle des marins marchands</i>	DORS/49-533
<i>Décret sur la Croix du Souvenir (Première Guerre mondiale)</i>	C.R.C. 1978, ch. 1622, modifié
<i>Décret sur la Croix du Souvenir (Seconde Guerre mondiale)</i>	C.R.C. 1978, ch. 1623, modifié
<i>Décret désignant Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) comme le siège du Tribunal des anciens combattants (révision et appel)</i>	TR/96-66
<i>Décret sur la Médaille canadienne des volontaires</i>	TR/94-62, modifié
<i>Décret sur la pension dans les zones de service spécial</i>	DORS/2001-496
<i>Décret sur les prestations pour bravoure</i>	TR/90-95, modifié
<i>Ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État</i>	C.P. 1944-45/8848
<i>Ordonnance sur le paiement à un enfant ou à une personne qui n'est pas saine d'esprit</i>	C.R.C. 1978, ch. 1600
<i>Ordonnance sur le paiement aux personnes à charge de membres décédés ou d'anciens membres</i>	C.R.C. 1978, ch. 1599







## Liste des lois et règlements (suite)

<i>Règlement sur l'aide en matière d'éducation aux enfants des anciens combattants décédés</i>	C.R.C. 1978, ch. 399, modifié
<i>Règlement sur l'ajustement annuel des pensions et allocations</i>	DORS/91-620, modifié
<i>Règlement sur les allocations d'ancien combattant</i>	C.R.C. 1978, ch. 1602, modifié
<i>Règlement sur l'assurance des anciens combattants</i>	C.R.C. 1978, ch. 1587
<i>Règlement sur l'assurance des soldats de retour</i>	C.R.C. 1978, ch. 1390
<i>Règlement sur les ateliers d'anciens combattants</i>	C.R.C. 1978, ch. 1582
<i>Règlement sur les compensations</i>	DORS/96-66, modifié
<i>Règlement sur la curatelle des biens des anciens combattants</i>	C.R.C. 1978, ch. 1579
<i>Règlement sur la désignation de personnes et d'organisations</i>	DORS/96-68
<i>Règlement sur le fonds de secours (allocations d'ancien combattant et allocations de guerre pour les civils)</i>	C.R.C. 1978, ch. 1578, modifié
<i>Règlement sur la formation des pensionnés</i>	C.R.C. 1978, ch. 1581, modifié
<i>Règlement sur les frais de sépulture des anciens combattants admissibles (Last Post Fund)</i>	DORS/95-468
<i>Règlement sur les indemnités de service de guerre</i>	C.R.C. 1978, ch. 1601, modifiée
<i>Règlement de 1995 sur les sépultures des anciens combattants</i>	DORS/95-467
<i>Règlement sur les soins de santé pour anciens combattants</i>	DORS/90-594, modifié
<i>Règlement sur les terres destinées aux anciens combattants</i>	C.R.C. 1978, ch. 1594, modifié
<i>Règlement sur le traitement des anciens combattants</i>	C.R.C. 1978, ch. 1585, modifié
<i>Règlement sur le Tribunal des anciens combattants (révision et appel)</i>	DORS/96-67





---

## Liste des lois et règlements (suite)

**Le Ministre partage la responsabilité de l'application des règlements, décrets et ordonnances suivants devant le Parlement :**

*Règlement sur l'indemnisation en cas  
d'accident d'aviation*

C.R.C. 1978, ch. 10, modifié  
(ministre des Transports)

*Règlement sur la pension de retraite des  
membres d'un contingent spécial*

C.R.C. 1978, ch. 1586 (président  
du Conseil du Trésor)





---

## Références

La Direction générale de la planification ministérielle est chargée de coordonner l'élaboration du Rapport sur les plans et les priorités et du Rapport ministériel sur le rendement. Pour en savoir plus sur ces rapports, veuillez communiquer avec le :

**Directeur général**  
**Direction générale de la planification ministérielle**  
**Anciens Combattants Canada**  
**C. P. 7700 (B.I. 046)**  
**Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 8M9**

**Téléphone : (902) 566-8150**  
**Télécopieur : (902) 368-0437**  
**Courriel : [www.plan@vac-acc.gc.ca](mailto:www.plan@vac-acc.gc.ca)**

Des renseignements supplémentaires sur le Portefeuille se trouvent sur le site Web multimédia d'Anciens Combattants Canada. On y trouve de l'information sur les programmes et les services que nous offrons à nos clients, à leurs familles et au public. Ce site est très convivial et propose un moyen logique et facile de naviguer. Il contient aussi de l'information que nos clients nous ont demandée, notamment soutien en cas de deuil, renseignements historiques et commémoratifs, accès à nos rapports ministériels, et caractéristiques spéciales soulignant les initiatives du Ministère.

Chaque année, pendant la Semaine des anciens combattants -- la semaine du jour du Souvenir -- plusieurs activités interactives sont offertes sur le site Web d'Anciens Combattants Canada, notamment une liste des activités de la Semaine des anciens combattants dans tout le pays, du matériel documentaire à l'intention des enseignants, des journaux des temps de guerre et la section *Prose et poésie*. De plus, un site spécial des Forces canadiennes met l'accent sur les besoins particuliers de ces clients et de leurs familles. Des liens permettent d'accéder à un certain nombre de sites connexes.

**Pour en savoir plus :**  
**[www.vac-acc.gc.ca](http://www.vac-acc.gc.ca)**

On peut trouver des renseignements supplémentaires sur les objectifs, le mandat et l'organisation du Tribunal des anciens combattants (révision et appel) dans le site Web du Tribunal.

**Pour en savoir plus :**  
**[www.vrab-tacra.gc.ca](http://www.vrab-tacra.gc.ca)**





---

**Demandes de renseignements généraux :**

Si vous avez des demandes de renseignements généraux sur le Portefeuille ou ses programmes et services, veuillez communiquer avec le bureau régional ou le bureau de district d’Anciens Combattants Canada le plus près. Vous trouverez les adresses et numéros de téléphone dans les pages du gouvernement de votre annuaire téléphonique local. Si vous préférez utiliser le courriel, vous pouvez communiquer avec nous à [www.communications@vac-acc.gc.ca](mailto:www.communications@vac-acc.gc.ca).

**Publications du Portefeuille :**

Le Portefeuille produit plusieurs publications sur ses programmes et ses services. Ces publications peuvent être obtenues aux bureaux régionaux et de district d’Anciens Combattants Canada partout au Canada, ou en communiquant avec la :

**Direction générale des communications  
Anciens Combattants Canada  
C. P. 7700  
Charlottetown (Î.-P.-É.)  
C1A 8M9**

